

**F R E
+ C
E M**



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2025**

TABLE DES MATIÈRES

- **Portrait**
 - Un engagement collectif au service des entreprises du bois
 - Bienvenue dans le canton de Vaud !
 - Mot du directeur
 - Comité Directeur FRECEM
 - Secrétariat FRECEM actuel

- **Membres**
 - Etat des membres au 31.12.2025
 - Organigramme

- **Formations professionnelles**
 - Formations professionnelles initiales
 - Concours pour apprentis
 - Formations professionnelles supérieures

- **Communication et activités**
 - Communication et marketing
 - IDB - L'industriel du bois
 - SETRABOIS
 - Partenariat social
 - Représentation et collaboration au niveau national

- **Finances**
 - Comptes

- **Annexes**
 - Remerciements
 - Assemblée des associations patronales signataires de la CCT-SOR
 - Liste des commissions
 - Glossaire des abréviations

PORTRAIT

UN ENGAGEMENT COLLECTIF AU SERVICE DES ENTREPRISES DU BOIS

L'année écoulée s'inscrit dans un contexte économique et réglementaire exigeant, marqué par des incertitudes persistantes, une pression accrue sur les coûts et une transformation rapide de notre environnement professionnel. Dans ce cadre, la qualité du travail demeure un pilier fondamental. Elle constitue non seulement l'expression de notre savoir-faire, mais également un enjeu stratégique pour la pérennité et la compétitivité de nos entreprises.

La FRECEM poursuit son engagement avec détermination en faveur de la défense et de la promotion des métiers de la filière bois. En étroite collaboration avec ses partenaires institutionnels et professionnels, elle agit sur des axes essentiels : la formation professionnelle initiale et supérieure, la sécurité au travail, le partenariat social, la communication de la branche, ainsi que l'accompagnement des entreprises face aux défis liés à la transition numérique et aux évolutions du marché.

Dans cet environnement, la question de la relève professionnelle et de la transmission des compétences revêt une importance particulière. Il est de notre responsabilité collective de garantir des conditions-cadres favorables à l'apprentissage, au perfectionnement et à la valorisation de nos métiers. La maîtrise technique, la rigueur d'exécution et l'exigence de qualité doivent rester au cœur de notre identité professionnelle pour rester crédible. C'est d'ailleurs une des valeurs majeures pour lequel notre pays est reconnu.

Les défis auxquels notre fédération est confrontée exigent une gouvernance solide et une capacité d'adaptation constante. La clarté des priorités et la cohérence des actions menées constituent des éléments déterminants pour répondre efficacement aux attentes de nos membres et aux exigences de notre environnement.

La FRECEM peut s'appuyer sur une structure engagée et compétente. Sous l'impulsion de Laurent Derivaz, toute son équipe travaille activement à la mise en œuvre des orientations stratégiques et au renforcement de la position de la fédération au sein du paysage professionnel.

Le Comité Directeur représentant tous les cantons, veille à définir et à ajuster les priorités d'action en fonction des enjeux actuels et futurs. La défense du bois en tant que matériau de construction durable et performant reste une priorité centrale. Si son image auprès du public est favorable, il demeure essentiel de renforcer sa reconnaissance auprès des maîtres d'ouvrage, des prescripteurs et des décideurs, en mettant en avant ses qualités environnementales, techniques et économiques.

Dans ce contexte, la valeur ajoutée de notre branche repose avant tout sur les compétences de ses professionnels. La qualité d'exécution, l'innovation dans les procédés et la capacité à répondre aux exigences contemporaines doivent être soutenues et promues avec constance.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport, qui témoigne de l'engagement continu de la FRECEM au service de ses membres et de la branche.

Vive le Bois !



SERGE HILTPOLD

Président FRECEM

BIENVENUE DANS LE CANTON DE VAUD !

Bienvenue sur la Côte, terre de vignobles internationalement connus, de paysages magnifiques et de tourisme tout autour de l'année. Lac, soleil, terrasses et apéros rythment notre quotidien de citoyens heureux et détendus.

Ce territoire dynamique accueille également un patrimoine bâti dense et bien entretenu, une population à fort pouvoir d'investissement, ainsi que de belles infrastructures communales et cantonales, qui en font une terre intéressante pour les entreprises de construction et en particulier pour celles de la filière bois.

Malgré ces conditions idylliques, les entrepreneurs doivent, comme partout ailleurs, s'associer pour faire entendre leurs voix, garantir des conditions-cadres intéressantes, freiner l'augmentation constante des charges administratives et assurer la relève par la formation des générations suivantes. C'est dans cet esprit qu'il y a plus de 122 ans des entrepreneurs de différents métiers ont créé la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs (FVE), regroupant le gros-œuvre, le second-œuvre et la construction métallique. Au fil des années, cette association s'est développée pour représenter aujourd'hui 2'800 entreprises, créant 8% du PIB du canton. Ses activités s'articulent autour de trois pôles majeurs : Le pôle patronal qui défend les intérêts de ses membres, la formation professionnelle qui dispose de deux bâtiments et les assurances sociales qui offrent la gamme complète nécessaire aux membres.

Cette organisation sectorielle de la branche de la construction est complétée par des groupes métiers, dont le groupe bois, qui s'occupent plus spécifiquement des questions liées à leur branche d'activité.

Au sein du groupe bois, nous avons défini quatre axes forts :

Formation et promotion des métiers

Au-delà de toutes les actions mises en œuvre par la fédération, nous participons à la définition des formations continues proposées, organisons la remise des CFC sur les sites de giron régionaux et participons aux entraînements des jeunes pour les concours des métiers.

Promotion du bois

Depuis quelques années nous avons regroupé les forces de la filière bois vaudoise, soit Lignum Vaud, la Forestière, Plateforme vaudoise du bois, Etat de Vaud par la direction générale de l'environnement, CEDOTEC et nous-même, afin d'organiser des stands sur les foires régionales. Cette mise en commun permet d'additionner les moyens matériels et humains pour mieux représenter la filière et ses métiers.

Préparation des négociations CCT

Parallèlement à la création de l'UAP-SOR par les associations patronales romandes, nous avons créé, au sein de la FVE, le conseil de coordination du second œuvre. La finalité est de préparer au mieux les futures négociations et de définir une position vaudoise commune, malgré les intérêts parfois divergents des différents métiers.

Actions internes

Et finalement, il ne faut pas oublier les membres, pour lesquels l'essentiel est souvent le réseautage, les amis et les échanges entre professionnels. C'est pourquoi les événements organisés par le groupe ou par la FVE sont si importants.

Tout ça pour dire que nous avons du pain sur la planche. Heureusement que ce pain est accompagné d'un saucisson et d'un coup de blanc.

Alors, encore une fois, bienvenue chez nous et merci de vous investir dans vos associations.



CHRISTIAN EGGENBERGER

Président du Groupe bois

MOT DU DIRECTEUR

L'année 2025 a marqué une étape importante dans le parcours de FRECEM. Elle s'inscrit dans la continuité d'une volonté affirmée de consolider et de pérenniser la structure de notre fédération, tout en l'adaptant avec discernement afin de soutenir son développement à moyen et long terme. Les trois axes stratégiques évoqués lors de notre dernière Assemblée des délégués ont servi de fil conducteur à l'ensemble des actions menées tout au long de l'exercice écoulé.

Tout au long de l'année, la FRECEM a poursuivi ses efforts pour renforcer sa visibilité et accroître la clarté de son positionnement auprès de ses membres, de ses partenaires institutionnels et du public professionnel. La reprise et l'intensification des échanges avec les autres faitières de la branche ont joué, à cet égard, un rôle important. L'image de notre Fédération s'en trouve renforcée. Notre présence remarquée dans les salons et foires techniques, déclinée sous le motto « la FRECEM à votre service » a contribué à élargir notre audience et à valoriser nos activités à l'ensemble de la branche.

Les activités relevant de notre mission fondamentale en matière de formation ont, elles aussi, mobilisé de manière soutenue le secrétariat tout au long de l'année. Le pilotage des différents projets et réformes en cours de réalisation permettent de dessiner le contour des plans de formation futurs de nos professions. Ces derniers sont conçus de manière à répondre de façon ciblée à l'évolution des besoins des entreprises membres. Ces démarches s'inscrivent dans une perspective durable de développement des compétences et participent activement à la qualité et à la pérennité de la relève professionnelle. Les différents dispositifs de formation sont présentés de manière détaillée dans les chapitres suivants du présent rapport.

Parallèlement au renforcement des outils et processus internes aptes à renforcer la conduite optimale et rationnelle de nos activités, le développement de prestations destinées aux entreprises membres de notre fédération a été une préoccupation constante. Dans ce contexte, le fonctionnement du secrétariat des mandats paritaires a été adapté, tandis que les prestations dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail ont été repensées et redimensionnées selon une approche résolument orientée solutions, pragmatique et personnalisée.

D'autres projets sont encore dans les tiroirs et l'ensemble du secrétariat y est activement engagé, avec pour objectif d'adapter, de consolider et de projeter durablement notre structure fédérative vers l'avenir toujours au service de ses membres.



LAURENT DERIVAZ

Directeur FRECEM

COMITÉ DIRECTEUR FRECEM

Selon les statuts, le Comité directeur de la FRECEM fixe la politique générale de la Fédération et supervise l'activité du secrétariat.

La direction exécute les décisions des organes de la FRECEM, assure le bon fonctionnement, gère les finances, suit les affaires courantes et représente la FRECEM par délégation du Comité directeur.

Dans l'exercice sous revue, le Comité directeur et la direction se sont réunis à 7 reprises, soit les :

Date	Lieu
6 février 2025	Fribourg
7 mars 2025	Vaud
16 avril 2025 (extraordinaire)	par visioconférence
15 mai 2025	Valais
26 juin 2025	par visioconférence
17 septembre 2025	Genève
4 décembre 2025	Neuchâtel

SECRÉTARIAT FRECEM ACTUEL

La FRECEM s'appuie sur une équipe dévouée de professionnels pour soutenir ses membres et promouvoir les métiers du bois en Suisse romande.



LAURENT DERIVAZ

Directeur FRECEM



LÉANE HAUSER

Assistante de direction



MICHAËL MARTINS

Responsable Formation



GILLES DUMUID

Responsable Formation initiale



LARA IANNI

Coordinatrice de formation



**NATHALIE
BOCHERENS**

Rédactrice en chef IDB /
Responsable marketing



MARIA DE FALCO

Assistante de rédaction IDB



THIERRY DOUGOUD

Spécialiste STPS | SETRABOIS







SOPHIE PELLET

Secrétaire CPP SOR

MEMBRES

ETAT DES MEMBRES AU 31.12.2025

La FRECEM regroupe sept associations cantonales, chacune représentant les professionnels des métiers du bois dans leur région respective.

Membres	2022	2023	2024	2025	Délégués 2025
 AFMEC <small>Association fibrographique des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et fabriques de meubles</small>	138	140	137	137	7
 acm Association genevoise des entrepreneurs de charpente, menuiserie, ébénisterie et parqueterie	146	146	156	158	8
 gmb	58	56	59	53	3
 AJECEM	73	74	75	73	4
 ANECEM <small>Association Neuchâteloise des Entreprises de CHARPENTE EBENISTERIE MENUISERIE</small>	59	58	56	57	3
 LE BOIS AUEMECS	134	147	147	128	6
 entrepreneurs! fédération vaudoise	231	225	223	210	11
 FRE CEM	839	846	853	816	42

AFMEC

Président	Pascal Sallin
Secrétaire	Robin Schwab
Adresse	Rue de l'Hôpital 15 Case postale 1552 1701 Fribourg
Contact	T : 026 350 33 00 secretaire@afmec.ch www.afmec.ch

ACM

Président	Benjamin Jofresa
Secrétaire	Yvan Zweifel
Adresse	Rue de la Rôtisserie 8 1204 Genève
Contact	T : 022 817 13 10 info@acm-bois.ch www.acm-bois.ch

GGMB

Président	Serge Hiltpold
Secrétaire	Olivier Scheib
Adresse	98, rue St-Jean Case postale 5278 1211 Genève 11
Contact	T : 058 715 37 84 bois@fer-ge.ch www.bois-geneve.ch

AJECEM

Président	Fabrice Beynon
Secrétaire	Nicolas Brügger
Adresse	Rue de Tramelan 11 Case postale 242 2710 Tavannes
Contact	T : 032 481 25 48 nbruegger@ajecem.ch www.ajecem.ch

ANECM

Président	Grégoire Neuhaus
Secrétaire	Sylvie Douillet
Adresse	La Chotte 1 2043 Boudevilliers
Contact	T : 032 857 14 68 info@anecem.ch www.anecem.ch

AVEMECS

Président	Maxime Métrailler
Secrétaire	Maeva Jaggi
Adresse	Rue de la Dixence 20 1950 Sion
Contact	T : 027 327 51 11 info@bureauesmetiers.ch www.bureauesmetiers.ch

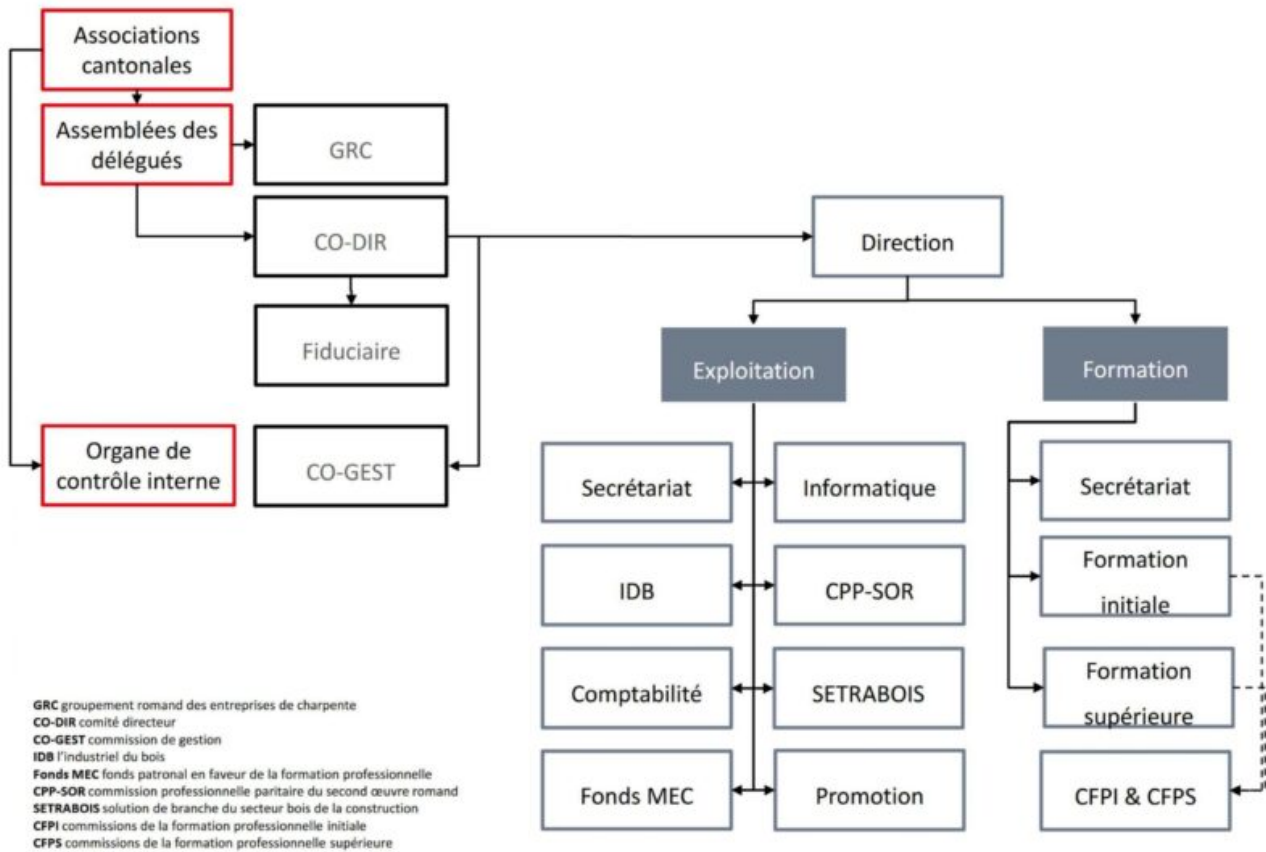
GROUPE BOIS

Président	Christian Eggenberger
Secrétaire	Marc Morandi
Adresse	Route Ignace Paderewski 2 p. a. FVE Case postale 1131 Tolochenaz
Contact	T : 021 632 10 00 marc.morandi@fve.ch www.fve.ch

ORGANIGRAMME

Ce schéma présente l'organisation des associations romandes de la branche bois, ainsi que les liens entre leurs organes, commissions et partenaires.

■ FRECEM



Télécharger l'organigramme

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Les thèmes abordés en 2025 de la formation initiale sont la digitalisation (supports de cours, enseignement), la mise à jour des normes de dessins de menuiserie et ébénisterie, la continuité de l'organisation et du développement de la révision complète des formations des ébénistes et menuisier·ère·s CFC et aides-menuisier·ère·s AFP et le suivi de l'examen quinquennal des charpentier·ère·s CFC et des Praticien-ne-s sur bois AFP.

AIDE-MENUISIER AFP

Les procédures de qualification 2025 se sont déroulées sans retours les concernant.

La révision des aides-menuisiers AFP a débuté fin 2022 avec un processus commun au CFC. La nouvelle formation sera mise en œuvre entre l'été 2028 et 2030 avec les premières classes d'apprentissage et sa procédure de qualification finale 2 ans plus tard sous le nom de « Praticien·ne menuisier·ère-ébéniste AFP ». Les travaux principaux de la révision ont porté sur le profil de qualification. L'ordonnance de formation et le plan de formation. La procédure de qualification est encore en cours de développement en fin d'année 2025.

MENUISIER·ÈRE CFC / ÉBÉNISTE CFC

Les procédures de qualification 2025 ont pu se dérouler selon les règles en vigueur. Toutes les procédures de qualifications (TPI, TPP, TPF et CP-DP) ont pu se faire comme à l'accoutumées.

Le processus de révision complète dirigé par les deux OrTras FRECEM / VSSM s'est poursuivi avec les différents groupes de travail formés d'un échantillon représentatif des régions et de notre secteur d'activité.

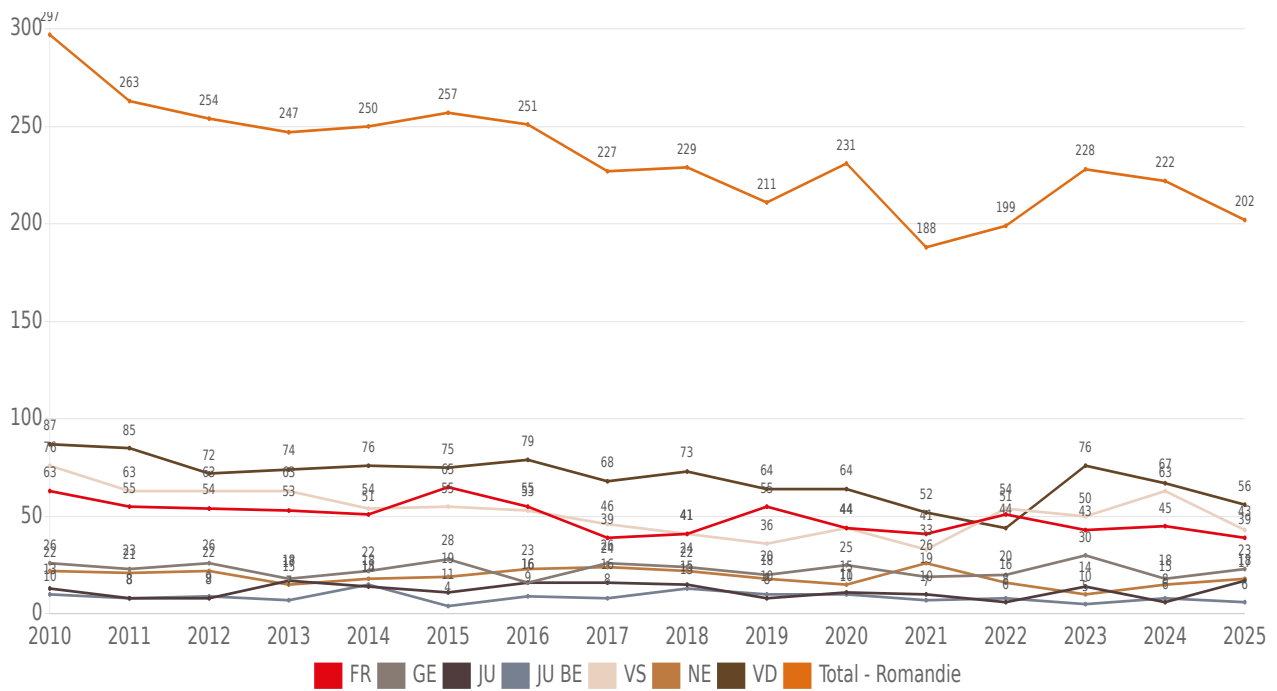
Des groupes ont travaillé sur les plans de formation, les nouvelles procédures de qualifications CFC/AFP et ont débutés la création des programmes d'enseignement. Un groupe dont chacun des cantons romands est représenté fait le lien entre les groupes précités.

Le projet est toujours accompagné par l'entreprise de soutien pédagogique « IKT » qui suit également les développements de la formation supérieure. Le processus pour les CFC est le même que les AFP. Le travail de développement des nouvelles formations des deux niveaux se fait en parallèle.

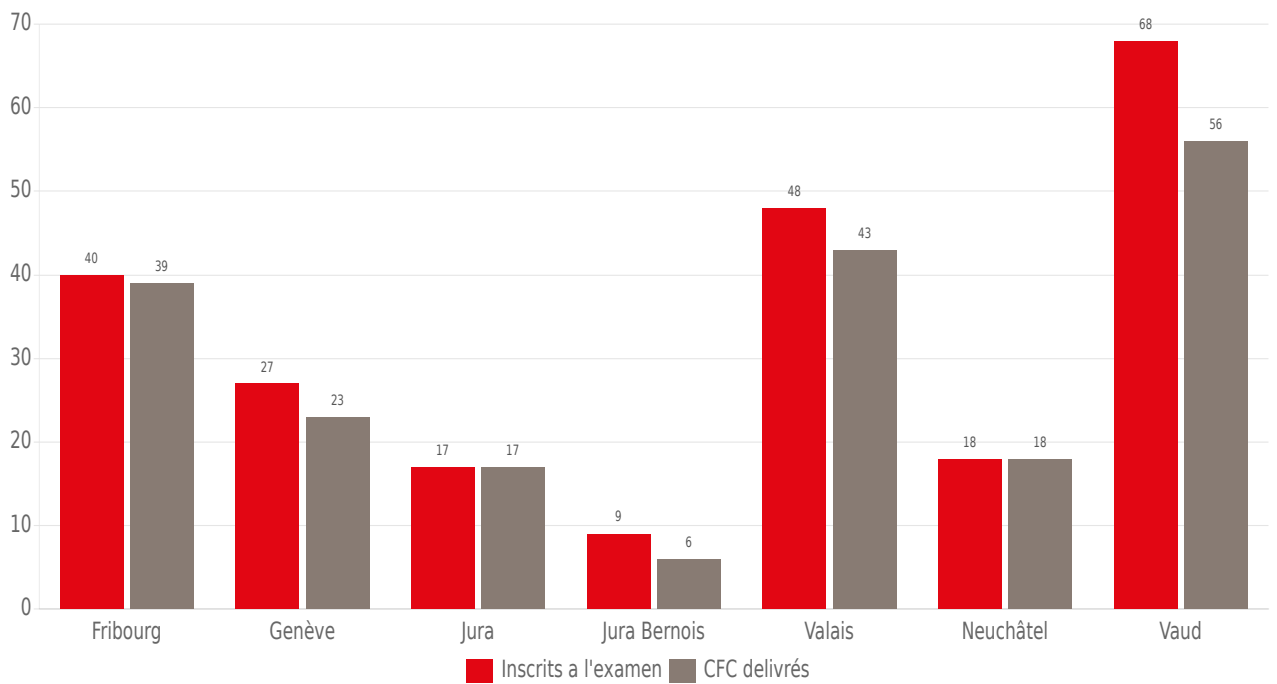
Les travaux de la révision ont été présentés à la commission de développement professionnel des cantons. Les thèmes des de la procédure de qualification, des écoles professionnelles et des cours interentreprises qu'ils soutiennent financièrement ont été au centre des échanges. Toutes les informations sur la révision sont disponibles sur le site internet : [https://www.revision-menuisier-ébéniste.ch](https://www.revision-menuisier-ebéniste.ch).

L'organisation et le développement se font en bonne collaboration avec la VSSM.

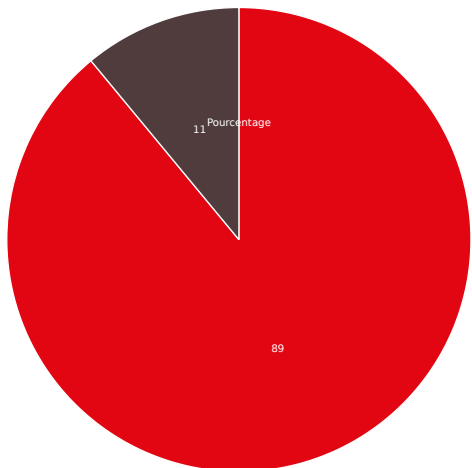
Evolution des CFC de menuisiers·ères et d'ébénistes délivrés par canton romand



Procédures de qualification 2025 | Menuisier-ère CFC et Ebéniste CFC en Suisse romande

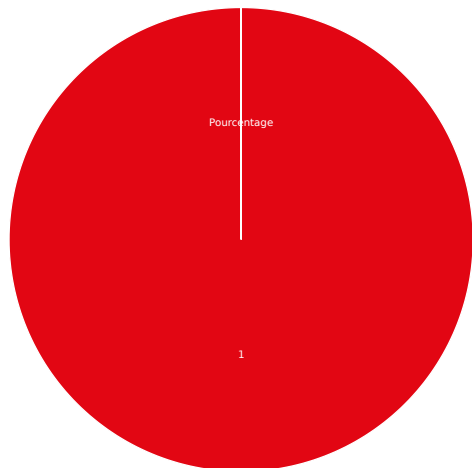


Taux de réussite et d'échec Menuisier·ère + Ebéniste CFC | Niveau romand (2025)



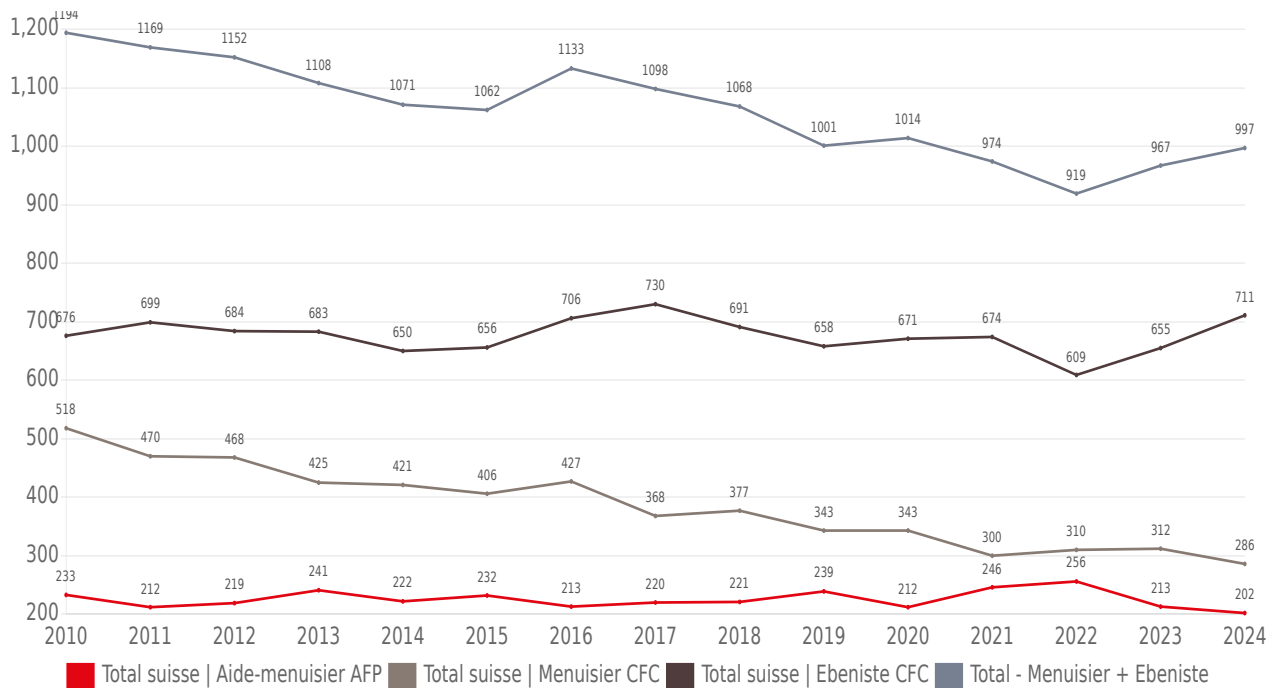
■ Taux de réussite - 89% ■ Taux échec - 11%

Taux de réussite et d'échec Aide-menuisier·ère AFP | Niveau romand (2025)



■ Taux de réussite - 100% ■ Taux échec - 0%

Evolution des CFC de menuisiers·ères, CFC d'ébénistes et AFP d'aides-menuisiers·ères délivrés au niveau suisse



*** Données 2025 de l'OFS manquantes Source : Suisse Alémanique et Tessin par l'Office fédérale de la statistique (OFS) / Romandie par les sous-commissions cantonales pour les Procédures de qualification.

PRATICIEN·NE SUR BOIS AFP

Les procédures de qualification 2025 ont eu lieu dans les meilleures conditions.

Tous les candidats romands suivent les cours théoriques à l'Ecole de Morges et s'exercent à la pratique à l'Ecole de la Construction de Tolochenaz.

L'examen quinquennal a débuté fin mai sous forme de quatre sondages électroniques. Afin d'affiner les résultats et de préciser les besoins de la branche, deux workshops se sont déroulés en collaboration avec HBCH et ont rassemblé plus de nonante professionnels dont de la branche durant l'automne. Ces travaux se font simultanément avec ceux de la formation CFC. LA commission D&Q et les OrTras doivent se prononcer sur les dispositions à prendre concernant la suite de cet examen quinquennal.

CHARPENTIER·ÈRE CFC

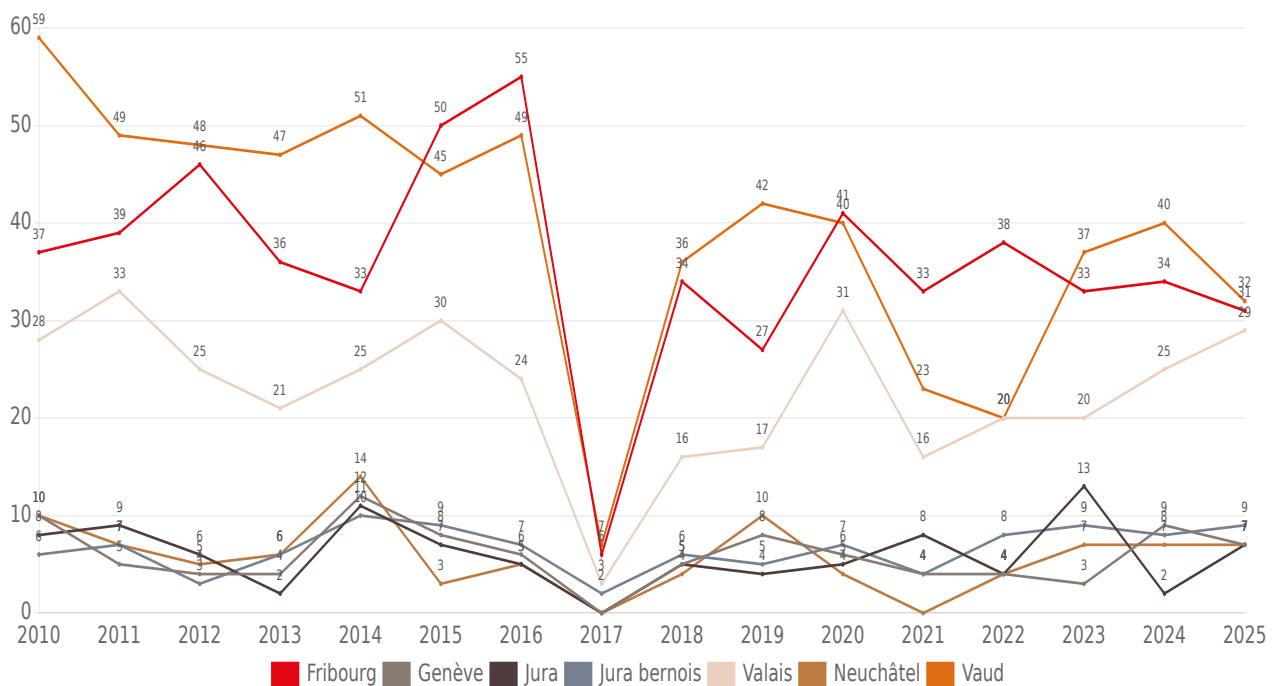
Les procédures de qualification 2025 se sont bien déroulées dans leur ensemble.

Le processus pour l'élaboration des différents groupes d'auteurs a bien fonctionné.

La commission de surveillance CIE se réunit dans des centres CIE différents en Suisse.

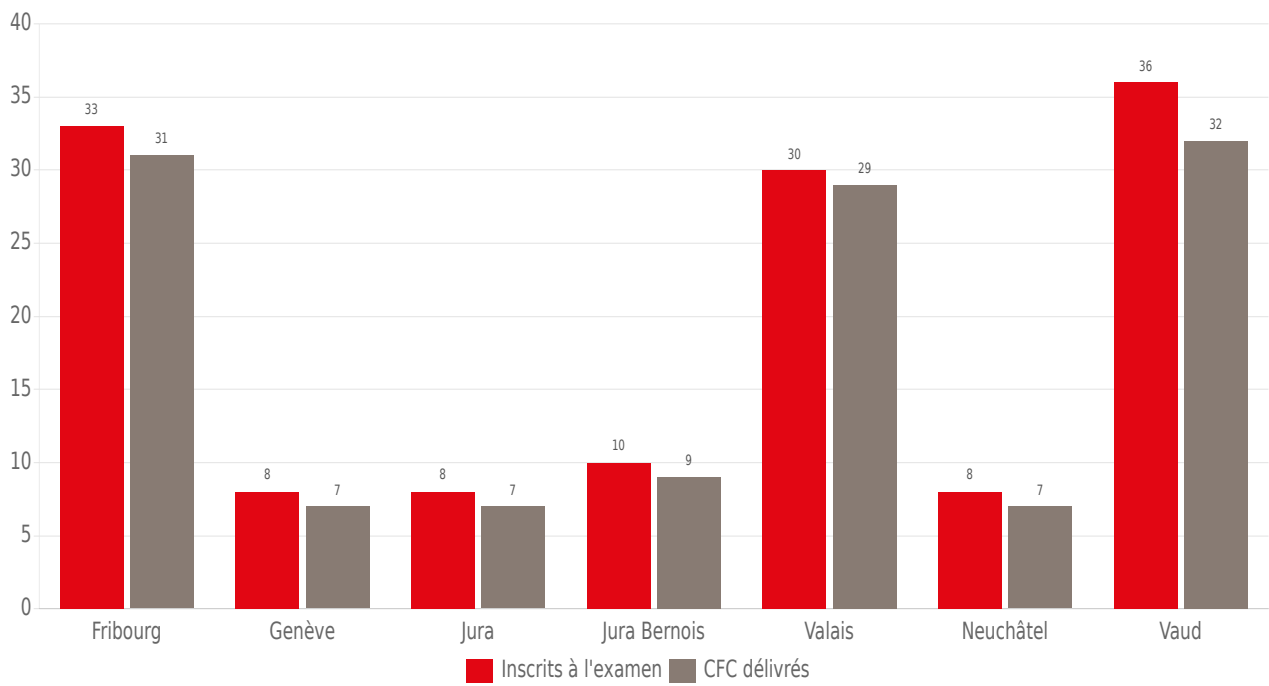
A la suite de la cessation d'accès des classeurs E-bookx. La FRECEM en accord avec le GRC fournit dès la rentrée d'août les supports didactiques sur la plateforme digitale commune à HBCH ; Konvink-LAB-Bois. Pour ceci plusieurs formations aux formateurs en entreprise se sont déroulées. Une centaine de personnes y ont participé. Des vidéos explicatives sont également disponibles pour se familiariser avec l'utilisation de ce nouveau moyen de formation. La FRECEM et HBCH restent disponibles pour toutes questions depuis le début du changement.

Evolution des CFC de charpentier·ère délivrés par canton romand

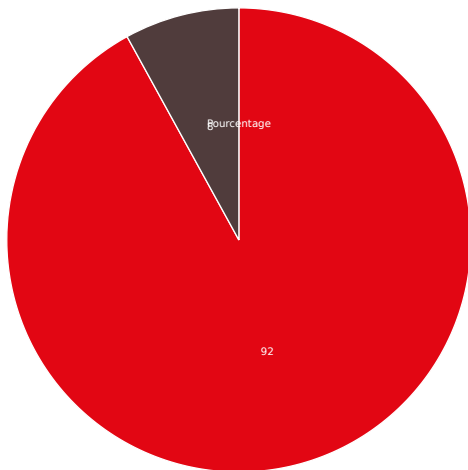


*L'année 2017 était une année de rattrapage pour les candidats sous l'ancienne ordonnance qui comptait alors 3 ans de formation

Procédures de qualification 2025 | Charpentier·ère CFC en Suisse romande

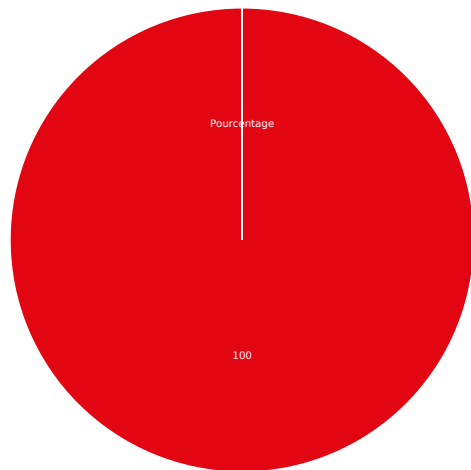


Taux d'échec et de réussite Charpentier·ère CFC



■ Taux de réussite - 92% ■ Taux échec - 8%

Taux d'échec et de réussite Praticien·ne sur bois AFP



■ Taux de réussite - 100% ■ Taux échec - 0%

Evolution des CFC de charpentiers·ères et AFP de praticiens·nes sur bois délivrés au niveau suisse



CONCOURS POUR APPRENTIS

Les championnats romands de menuiserie-ébénisterie et de charpenterie se sont déroulés du 20 au 23 mars 2025 à Genève.

CHAMPIONNATS ROMANDS 2025

Le concours de menuiserie-ébénisterie et de charpenterie se sont déroulés au Pavillon Sicli et ont vu s'affronter les 18 meilleurs charpentiers et les 18 menuisiers-ébénistes de Romandie. Les trois meilleurs menuisiers et ébénistes iront aux SwissSkills à Berne pour se mesurer successivement en menuiserie puis en ébénisterie. Les charpentiers qui participent à cette manifestation ne sont pas qualifiés pour les SwissSkills qui sont organisé dans un autre cycle totalement séparé.

SWISSSKILLS 2025

Les trois menuisiers et ébénistes qualifiés par les championnats romands 2025 de Genève, se sont classés respectivement en menuiserie : 1er Augustin Mettraux (NE), 4ème Noé Grand (VS), 6ème Oskar Imgrut (VD) et en ébénisterie : 3ème Augustin Mettraux (NE), 5ème Noé Grand (VS), 6ème Oskar Imgrut (VD)

Augustin Mettraux de Fontainemelon (NE) sera le représentant des menuisier·ère·s suisses aux WorldSkills de Shanghai en 2026.



La pièce d'ébénisterie et celle de menuiserie des SwissSkills 2025

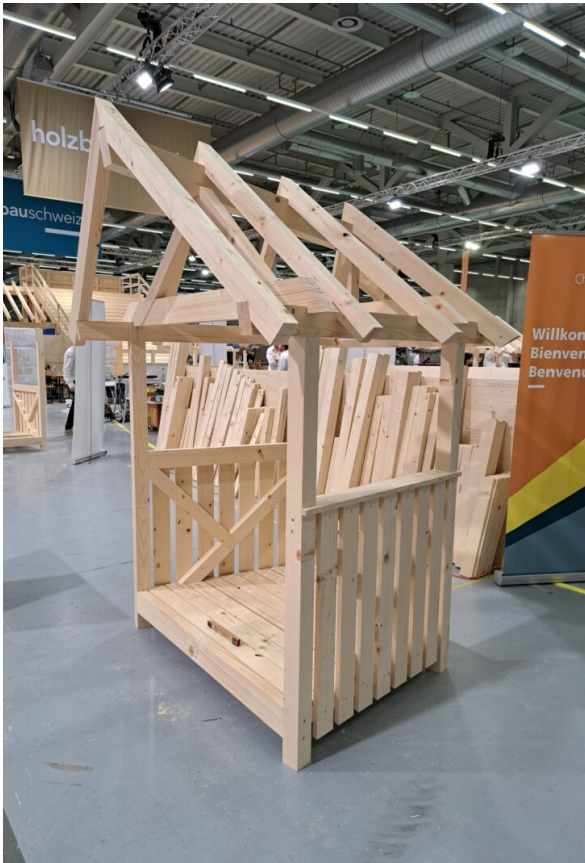


A la suite des cinq entraînements dont un organisé par Elias Gogniat uniquement pour le Romands et de la qualification pour les SwissSkills 2 sur 4 Romands sont allés à Berne. Sur 12 charpentiers suisses, 2 romands se sont placés aux rangs suivants : 2ème Jules Honoré (FR), 10ème Gabin Zaffinetti (VD). Jules Honoré entre dans l'équipe nationale de charpenterie.



2e Jules Honoré, Michel Mooser SA et 10e Gabin Zaffinetti, Hubert Constrution bois SA aux SwissSkills à Berne

QUALIFICATIONS DU NATIONAL TEAM DE CHARPENTE POUR WORLDSKILLS 2026 À SHANGHAI EN CHINE



Les qualifications pour les compétitions internationales se déroulent maintenant entre octobre et décembre de l'année précédente. Le Romand n'a pas obtenu la place pour cette compétition, mais participera aux sélections pour les EuroSkills 2027 de Düsseldorf en Allemagne.

Nous félicitons tous les candidats qui se sont investis dans les compétitions et particulièrement ceux qui ont obtenu une médaille !

*La maquette des charpentiers aux
SwissSkills 2025*

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPÉRIEURES

La lecture de ces quelques pages sur la formation professionnelle est possible grâce à tous les membres des commissions et des groupes de travail qui s'engagent pour la formation, sans oublier nos partenaires, écoles ou associations. La FRECEM vous remercie pour votre précieuse collaboration.

MENUISIER·ÈRE - ÉBÉNISTE

- Chef·fe de projet en menuiserie-ébénisterie avec brevet fédéral
- Chef·fe de production en menuiserie-ébénisterie avec brevet fédéral
- Maître menuisier·ère ébéniste avec diplôme fédéral
- Technicien·ne ES en technique du bois
- Postdiplôme ES en gestion d'entreprise

CHARPENTIER·ÈRE

- Chef·fe d'équipe charpentier·ère avec brevet fédéral
- Maître charpentier·ère avec diplôme fédéral
- Contremaître charpentier·ère avec brevet fédéral
- Technicien·ne ES en technique du bois
- Postdiplôme ES en gestion d'entreprise

Toutes les activités de perfectionnement de la FRECEM ou de ses associations cantonales sont des formations en cours d'emploi, avec un enseignement qui est dispensé les vendredis, samedis, en soirée et parfois même en semaine bloc.

On dénombre 118 personnes en formation supérieure actuellement, dont 75 personnes en menuiserie-ébénisterie et 43 en charpenterie.

Une cérémonie romande de remise des diplômes a eu lieu le 13 mars 2026 à Yverdon-les-Bains. Les diplômés de 2024 ont été invités afin de recevoir leur diplôme.

MENUISIER·ÈRE - ÉBÉNISTE

La formation supérieure se décrit en 7 modules répartis de la façon suivante :

CHEF·FE DE PROJET AVEC BREVET FÉDÉRAL (CPROJ)

En 2025, avec le début des cours pour

Formation règlement actuel :

- Module Gestion de la Formation (GF)
- Module Gestion de la Réalisation (GR)
- Module Gestion de Mandat (GM)
- Module Gestion de Projet (GP)

Le 2 octobre 2025, 19 candidats ont réussi leur examen de chef·fe de projet.

Il y a actuellement 29 candidats en formation pour l'obtention du brevet fédéral en octobre 2026.

Formation sous le nouveau règlement a débuté à Martigny avec 31 candidats et à Tolochenaz avec 25 candidats.

MENUISIER·ÈRE - ÉBÉNISTE AVEC DIPLÔME FÉDÉRAL (MME)

Il n'y a pas de classe sous le règlement actuelle.

Une classe a débuté en 2025 sous le nouveau règlement à Tolochenaz avec 17 candidats. La formation est dispensée à Tolochenaz à l'école de la construction et à la BFH de Bienne.

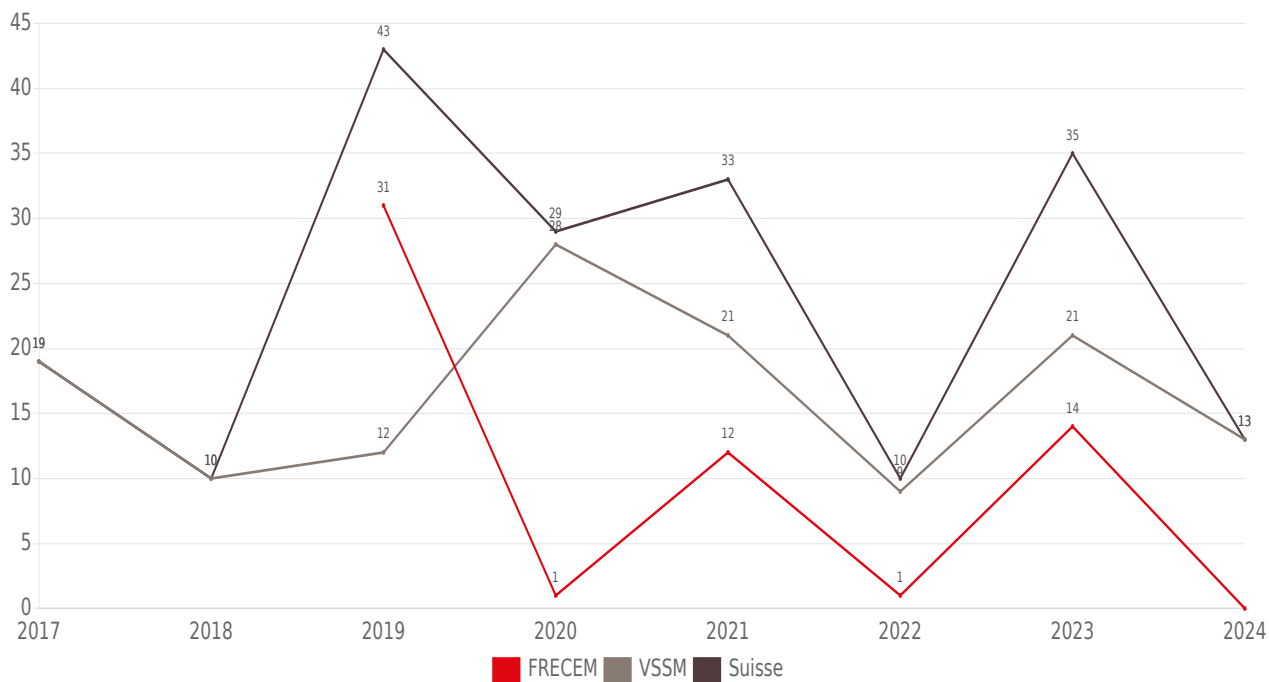
Une réforme de la formation professionnelle en collaboration avec le VSSM est en cours, le groupe de travail et le groupe de pilotage se sont réunis à plusieurs reprises.

La CAQ - Commission d'Assurance Qualité - s'est réunie elle aussi à de nombreuses reprises afin d'approfondir les différents profils de qualifications, les directives et règlements d'examens.

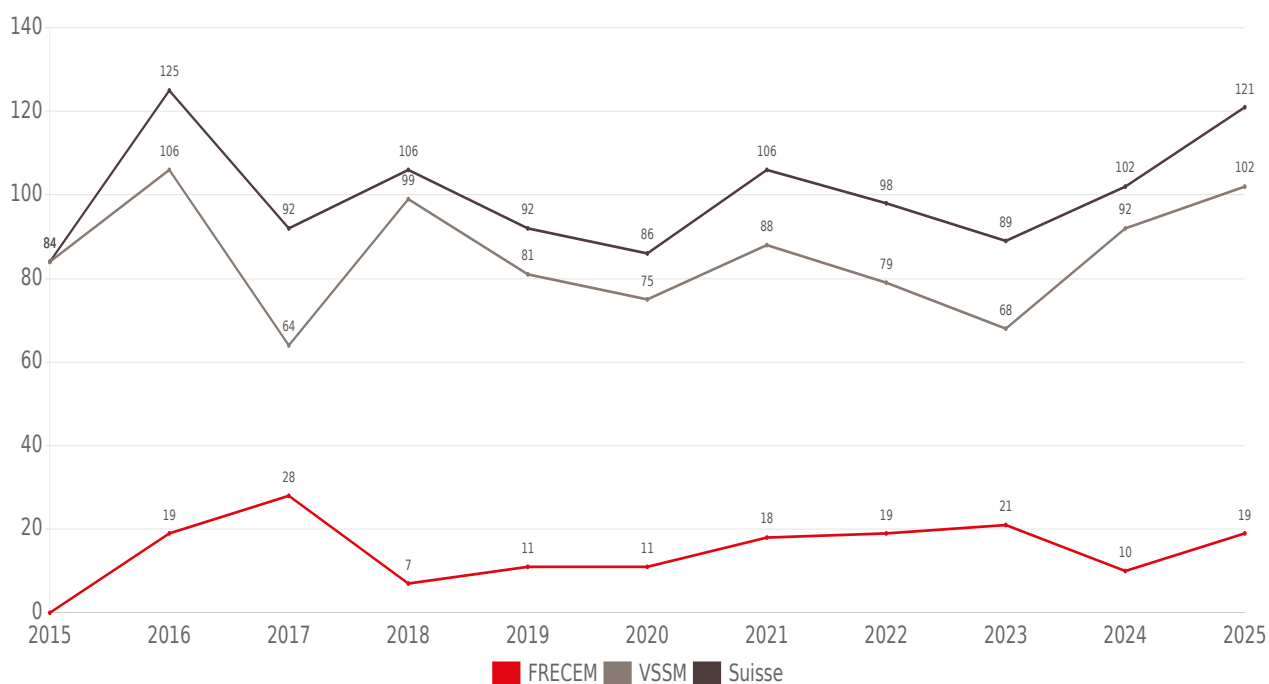
Les deux formations sous le nouveau règlement débiteront comme prévu en 2025.

La commission CEFS - Commission pour les examens de formation supérieure en menuiserie-ébénisterie a été créée il y a quelques années afin de permettre un échange entre les différentes personnes impliquées dans les deux formations comme les experts, les enseignants, les responsables des centres de formation, etc.

Evolution des Diplômes fédéraux de Maîtrise en menuiserie/ébénisterie délivrés en Suisse



Evolution des Brevets fédéraux en menuiserie/ébénisterie délivrés en Suisse



Source : Suisse Alémanique par le VSSM et Holzbau Schweiz / Romandie par la FRECEM

CHARPENTIER·ÈRE

La formation professionnelle supérieure pour les charpentiers·ères est organisée par l'école de la construction à Tolochenaz.

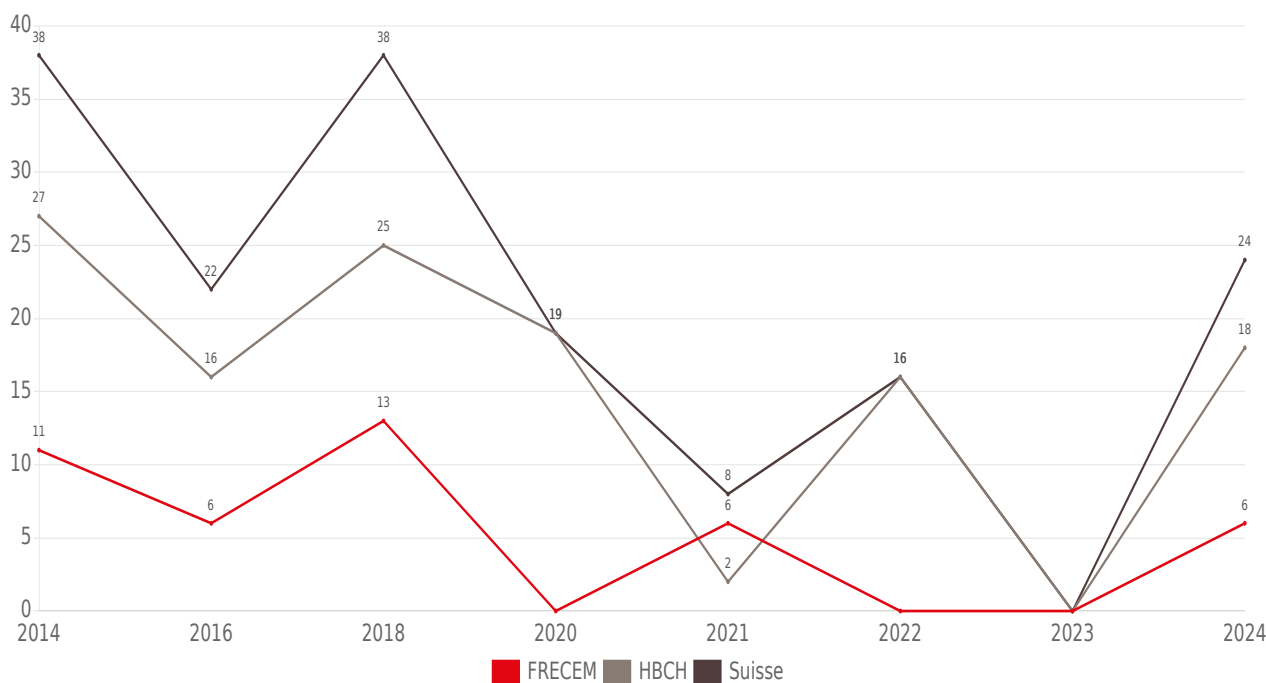
- Chef d'équipe charpentier·ère avec brevet fédéral- CECH
- Contremaître charpentier·ère avec brevet fédéral - CMCH
- Maître charpentier·ère avec diplôme fédéral - MCH

En octobre 2025, 14 candidats a réussi l'examen de chef d'équipe et 8 candidats ont réussi leur examen de contremaître. Il n'y a pas eu d'examen de maître charpentier en 2025.

En août 2025, une nouvelle classe en tronc commun a ouvert à l'Ecole de la Construction avec 37 nouveaux candidats dont 8 chefs d'équipe et 29 contremaîtres.

La CAQ - Commission d'Assurance Qualité Romande pour la formation supérieure des charpentiers s'est réunie à plusieurs reprises afin d'assurer la qualité et le développement de nos formations.

Evolution des Diplômes fédéraux de Maîtrise en charpente délivrés en Suisse



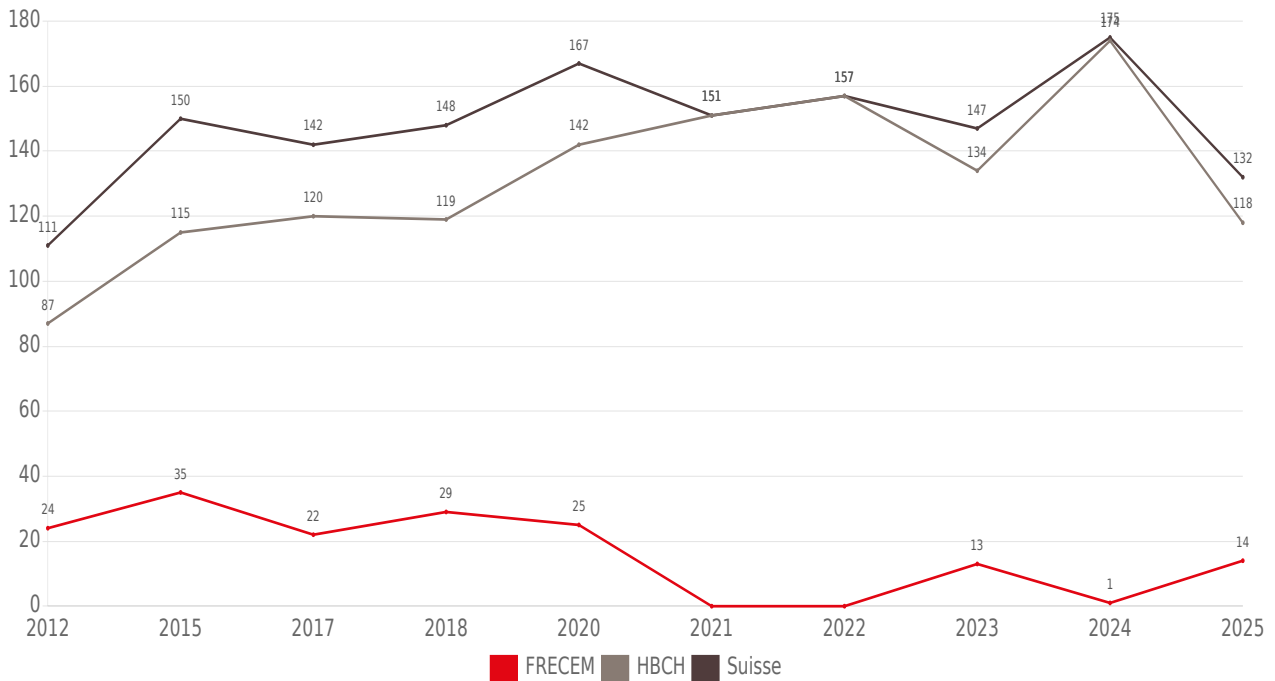
**Un nouveau règlement d'examen entré en vigueur en 2007, représentant une rénovation lourde et globale de la formation qui ne comptait plus de maîtrisés depuis quelques années et dont le dernier règlement datait de 1983.*

**Aucun maîtrisé romand n'a été promu en 2007, 2012, 2019 et en 2020.*

Evolution des Brevets fédéraux de Contremaître en charpente délivrés en Suisse



Evolution des Brevets fédéraux de Chef d'équipe en charpente délivrés en Suisse



COMMUNICATION ET ACTIVITÉS

COMMUNICATION ET MARKETING

Tout au long de l'année, des actions concrètes ont été menées pour promouvoir les professions de charpentier, menuisier et ébéniste auprès du grand public, des jeunes en formation, mais aussi des partenaires professionnels.

4^E CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES



Pour la quatrième fois, la cérémonie FRECEM pour la remise des diplômes de formation supérieure des différentes professions du bois s'est déroulée fin mars 2025. Elle a permis de féliciter, en charpenterie, 1 Chef d'équipe, 20 Contremaîtres, 6 Maîtres charpentiers-ères et 9 diplômés du Postdiplôme es en gestion d'entreprise, ainsi qu'en Menuiserie-Ebénisterie 10 Chefs de projet.

UNE NOUVELLE RECRUE DANS L'ÉQUIPE DE LA FRECEM

Une nouvelle collaboratrice en la personne de Sophie Pellet a rejoint la FRECEM en tant que Secrétaire CPP-SOR dès le mois de septembre 2025. Avec un solide bagage en science politique et en communication/marketing, elle reprend les activités de gestion et d'organisation de notre convention collective du second-œuvre romand.



UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE « LA FRECEM À VOTRE SERVICE ! »

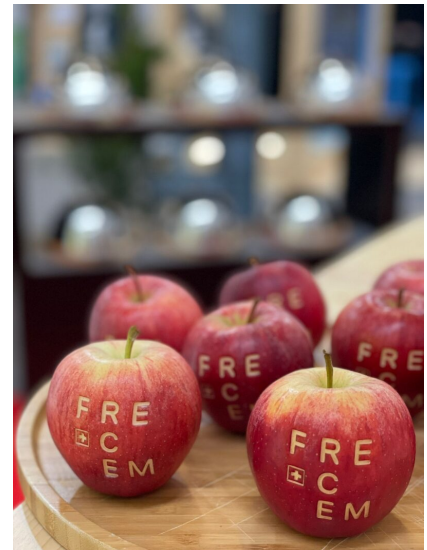
Comme fil rouge pour l'année 2025, la FRECEM a choisi la devise « La FRECEM à votre service ! »

Cette maxime a permis de développer deux stands pour les deux grandes foires en lien avec le bois, à savoir SALON BOIS à Bulle en février, puis la HOLZ à Bâle en octobre. Du mobilier au plan de communication, en passant par les cadeaux publicitaires et les petits en-cas, la devise a servi de fil conducteur. De nombreuses déclinaisons sous forme d'annonces papier, en ligne et sur affichage numérique ont été réalisées à l'interne.



LA FRECEM À SALON BOIS

En février, le stand de la FRECEM à SALON BOIS a permis de rencontrer membres, professionnels et apprentis et de leur faire découvrir nos activités de manière ludique. Reprenant le concept du service, six cloches représentaient les six secteurs d'activités de la fédération sous la forme d'objets symboliques. En complément, six panneaux mobiles offraient des informations complémentaires aux visiteurs intéressés. Les cadeaux offerts, tels que des lampes torches, des pommes et des chocolats M&Ms aux couleurs de la FRECEM ont été particulièrement appréciés.



UNE PREMIÈRE : UN STAND À LA HOLZ

Dans le cadre de sa collaboration avec la BFH, la FRECEM a pu disposer pour la première fois d'un stand lors de la foire HOLZ en octobre. Présente avec de nouveaux bureaux et roll-ups aux couleurs des formations initiales, elle a assuré l'accueil des visiteurs et transmis les informations sur ses actions durant les cinq jours du salon. Conservant le concept de service, des sets de couteau-fourchette-cuillère noirs, aux couleurs de la FRECEM, ont été distribués. Ces derniers, tout comme les traditionnels double-mètres, ont rencontré un grand succès auprès des jeunes visiteurs. Lors de la Journée Romande du jeudi 16 octobre, la FRECEM et la HOLZ ont proposé une table ronde sur le thème « Ma carrière dans les métiers du bois », ainsi qu'un apéritif convivial.



PARTICIPATION À LA CAMPAGNE #ARTISANAT BOIS



La campagne #artisanatbois initiée par la HOLZ, HBT Schweiz et l'entreprise Borm, invitait apprentis, artisans, professionnels et collaborateurs de la branche à partager des photos de leur travail quotidien avec l'hashtag #artisanatbois écrit sur une main ouverte comme symbole. Lancée le 1^{er} octobre 2025 sur les réseaux sociaux, les contributions se sont ensuite transformées en un "Social Wall" visible à l'intérieur du salon HOLZ, offrant aux visiteurs sur place une fresque vivante de la filière et renforçant le sentiment de communauté au sein du métier. La FRECEM en ses collaborateurs a participé activement à cette campagne, en particulier sur LinkedIn.

COORDINATION ET SOUTIEN INTER-SERVICE

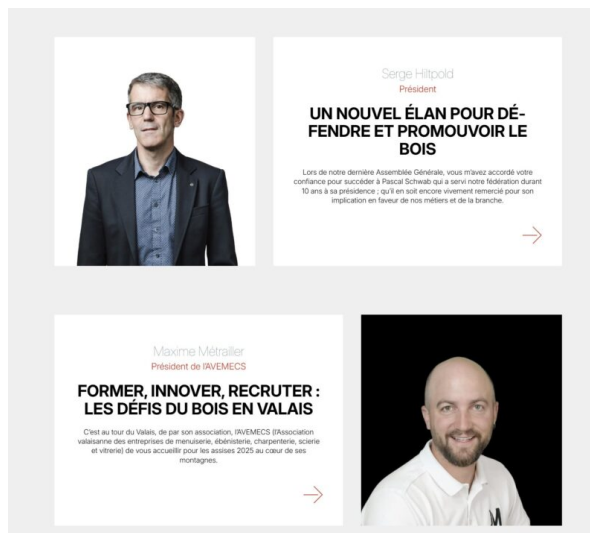
Le département communication et marketing a également géré, soutenu et coordonné les projets de communication des différents services. Outre le set de table de l'assemblée des délégués et la création de roll-ups en lien, des visuels ont été réalisés pour la nouvelle CCT-SOR et son site Internet, pour la brochure destinée aux stagiaires dans la charpente, pour la brochure de formation supérieure en menuiserie-ébénisterie, pour la brochure distribuée aux SwissSkills et réalisée avec Holzbau Schweiz, pour des brochures de formation initiale pour les deux métiers en collaboration avec une agence, ainsi que pour les nouveaux visuels de SETRABOIS.



LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE SE POURSUIT

Durant toute l'année, la FRECEM a poursuivi ses publications sur LinkedIn et son site Internet pour communiquer les différents sujets d'actualités touchant les professionnels du bois ou les événements de la branche. Une réflexion stratégique sur la présence de la FRECEM dans les réseaux sociaux a également été entamée au sein du Comité directeur.

La FRECEM a réalisé pour la première fois un rapport d'activités entièrement numérique. Les délégués, membres et invités ont pu le découvrir lors de l'assemblée en téléchargeant un QR-code. Les retours ont été très positifs et beaucoup ont apprécié le dynamisme de la nouvelle mise en page.

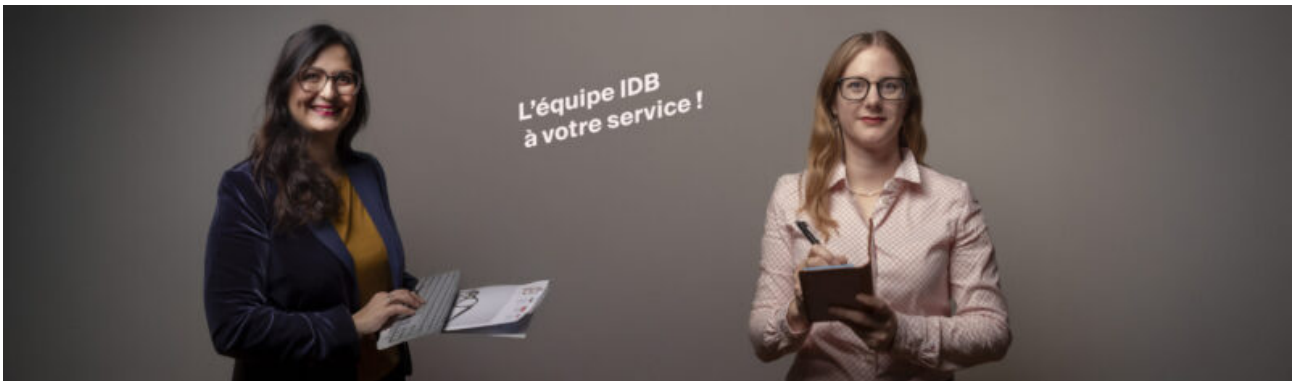


IDB - L'INDUSTRIEL DU BOIS

En 2025, la revue IDB L'INDUSTRIEL DU BOIS a poursuivi sa mission d'information et de valorisation des métiers du bois avec constance et engagement. Malgré un contexte financier plus exigeant, la rédaction a su maintenir l'équilibre économique tout en proposant une couverture riche et variée de l'actualité professionnelle, technique, politique et formatrice du secteur.

L'ÉQUIPE POURSUIT SES EFFORTS

La rédaction IDB, toujours composée de la Rédactrice en Chef et l'Assistante de Rédaction IDB, a réalisé les douze éditions annuelles 2025 en faisant preuve de dynamisme et de motivation. Durant ces derniers mois, l'Assistante de Rédaction IDB a développé ses compétences grâce à des cours InDesign et Photoshop et a pu découvrir l'ensemble des activités en lien avec la revue. De son côté, la Rédactrice en Chef a consolidé ses connaissances marketing dans les réseaux sociaux.



TENDRE VERS L'ÉQUILIBRE FINANCIER

Les résultats financiers 2025 se sont avérés inférieurs à 2024, notamment en raison d'une érosion du nombre d'abonnements et d'un léger recul des annonces publiées. Dans le même temps, les frais d'impression ont été maîtrisés et les tarifs postaux sont restés stables. L'IDB a également poursuivi son partenariat avec l'imprimerie PCL à Renens. Un total de 540 pages a été publié sur l'année, ce qui a permis, grâce à une bonne gestion du contenu rédactionnel, de conserver chaque mois, une balance positive entre revenus et dépenses, sans tenir compte des frais internes liés à la réalisation de chaque parution.

ECRIRE SUR LA SCIENCE, L'ACTUALITÉ, LA SÉCURITÉ

L'IDB a relayé de très nombreux sujets durant l'année, au niveau romand comme international. Sur le plan local, l'inauguration du nouveau centre de formation de Villaz Saint-Pierre, ainsi que la rénovation des stalles de l'Abbaye d'Hauterive ont fait l'objet d'articles recherchés. Au niveau international, l'Asie était à l'honneur avec des thèmes sur les portes de lune, ainsi que sur le grand anneau de l'exposition universelle d'Osaka.

Au niveau scientifique, différents dossiers de l'Empa, par exemple sur le flux de matériaux bois, sont parus, tout comme des innovations telles que l'association bois et argile, l'utilisation des drones dans la construction ou encore l'implémentation de l'IA au sein des PME.

Pour les membres, des informations utiles, telles que la facturation des soumissions, la journée d'assemblées, ou encore les nouvelles prescriptions incendies sont aussi à nombre des sujets traités.

Avec SETRABOIS, des thèmes comme la protection du soleil sur les chantiers, l'utilisation des plateformes élévatrices mobiles de personnel ou encore le lancement du « Programme Motivateur » ont été abordés. En collaboration avec la Suva, l'évolution des primes a également été relayée à la rentrée.

Au niveau politique, la nouvelle CCT a aussi fait l'objet de résumés informatifs, afin que les membres puissent en appréhender les principaux changements, tout comme les changements des salaires minimaux. La publication de chaque retour des sessions des chambres fédérales, par le biais des analyses de construction romande, a aussi permis de couvrir les thèmes en lien avec nos métiers. Souhaitant davantage se positionner politiquement, la FRECEM s'est engagée, par le biais de l'IDB pour des sujets de votation tels que la suppression de la valeur locative.



4

01
2025

ENTREtenir LES COLLABORATIONS

L'IDB a poursuivi ses efforts pour renforcer ses liens avec d'autres associations du secteur, dont le FFF pour les thèmes en lien avec les fenêtres, ForêtSuisse et IBS pour le matériau bois, Cuisine Suisse concernant les poseurs et innovations du secteur et ISP pour les concours des apprentis parqueteurs. Elle a aussi relayé les informations des deux associations sœurs VSSM et Holzbau Schweiz en effectuant des traductions de leurs communiqués lorsque les sujets s'avéraient utiles.

Nouveauté en 2025, un article est également paru avec l'AEAI pour sensibiliser à la protection incendie sur les chantiers.

L'IDB a publié les articles techniques du CEDOTEC sur des sujets tels que l'utilisation minimale des ressources, les produits biosourcés et la réaction du bois lors de séismes. Les objets labellisés bois suisse durant l'année ont également été présentés.

Avec l'OFEN, deux textes sur la conservation des talents dans les PME et l'engagement de nouveaux employés sont parus.



PRÉSENTER LES NOMBREUX ÉVÉNEMENTS 2025



L'année 2025 était riche en salons et événements, que l'IDB a couvert par ses articles ou en était présent sur les lieux. Entre janvier et février, Salon Bois à Bulle a fait l'objet de nombreuses pages et le tirage a été augmenté pour être distribué sur place.

Puis, dès le mois de mars, le programme de la HOLZ a été présenté. Différents articles ont parlé de la foire jusqu'en novembre, une édition spéciale ayant été présentée en septembre. L'IDB était présent sur place en tant que partenaire média officiel.

OFFRE SPÉCIALE POUR LA FOIRE HOLZ

L'IDB s'associe à la HOLZ pour proposer un cahier spécial sur la foire au mois de septembre.

Vous êtes exposant? Réservez une place dans cette édition pour communiquer vos nouveautés, numéro de stand et animations à nos lecteurs!

ANNONCES CONCERNÉES

FORMAT	PRIX hors TVA
1/2 page quadricolore	CHF 280000
1/2 page quadricolore	CHF 184000
1/3 page quadricolore	CHF 120000
1/4 page quadricolore	CHF 84000

ENCARTS CONCERNÉS

FORMAT	PRIX hors TVA
Encart A4, 1 feuille, recto ou recto-verso	CHF 290000
Encart A4, 2 feuilles / 4 pages	CHF 290000
Encart avec collage	CHF 330000
Encart agrafé A4, 1 feuille	CHF 260000

Transmettez-nous vos annonces et textes d'ici au 21 août à ldb@frecem.ch

POUR TOUTE ANNONCE OU ENCART PUBLIÉ, UNE PAGE REDACTIONNELLE GRATUITE EST OFFERTE (1/1 A4)

09:31 82

←

Posts Personnes Entreprises Emplois

HOLZ Holz
1 591 abonnés
2 sem. •

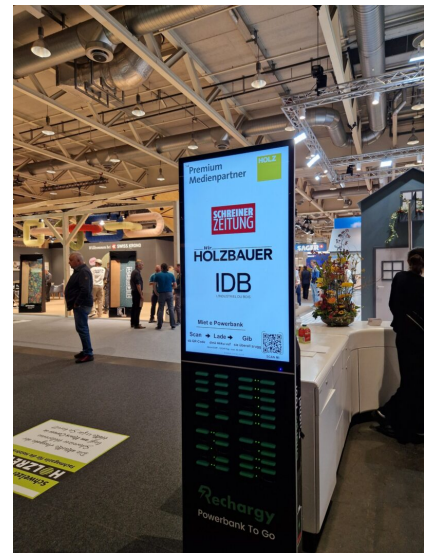
Quand l'expertise rencontre l'expérience salon : nous sommes ravis de compter à nouveau sur l'IDB/INDUSTRIEL DU BOIS en tant que partenaire... plus

PARTENAIRE MÉDIA PREMIUM

IDB
L'INDUSTRIEL DU BOIS

Quand l'expertise rencontre l'expérience salon

avec FRECEM



Parmi les autres événements couverts, on peut citer : les Windays, Habitat-Jardin, les Swiss Kitchen Awards, la Journée de la construction circulaire à Bienne et la Journée du Bois Bienne, le Congrès suisse de l'Industrie du Bois ou encore les Journées du Bois Suisse.

INFORMER SUR LA FORMATION ET RELAYER LES CONCOURS

En 2025, l'IDB a diffusé de nombreux articles concernant les jeunes en formation et les concours professionnels. L'examen quinquennal des formations de charpentier CFC et praticien sur bois AFP a été un sujet central, avec une interview croisée entre la FRECEM et Holzbau Schweiz. La réforme de la formation professionnelle supérieure de menuiserie-ébénisterie, lancée en 2021 et qui s'est achevée en 2025, a aussi été traitée, tout comme l'introduction du programme LAB-BOIS.

IDB
L'INDUSTRIEL DU BOIS

Journé de la Construction circulaire à Bienne
entre ambition législative et projets concrets

LAB-BOIS pour la rentrée 2025
des apprentis en charpente

Sur la voie des Diplômés 2025
les jeunes talents du bois en pleine préparation

INTERVIEW CROISÉE SUR LA REVISION DE LA FORMATION INITIALE DANS LA CONSTRUCTION EN BOIS

Outre la publication des noms des nouveaux diplômés et la cérémonie de remise de diplômes à Yverdon-les-Bains, la rédaction a fait paraître plusieurs articles sur les opportunités de motiver les jeunes à choisir la voie CFC, ainsi que les dernières statistiques fédérales sur les choix de formation.

06
2025

Au printemps, les championnats romands qui se sont déroulés au Pavillon Sicli de Genève ont été publiés, tout comme les SwissSkills de Berne en septembre. Concernant les autres concours, l'IDB a présenté le concours de ponts en bois qui teste les capacités statiques des réalisations des jeunes en formation dans toute la Suisse, ainsi que le Concours de talent de Schreinermeister, qui prévoyait cette année la fabrication d'un vide-poche mural en bois.



SETRABOIS

La solution de branche SETRABOIS est un dispositif spécifique au secteur des métiers d'art de création et de transformation de la matière bois du second œuvre en Suisse romande. Elle a pour responsabilité d'appliquer les diverses réglementations définies. Notamment celles établies par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) dans sa directive n° 6508.

Les aspects clés de son rôle :

SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROTECTION DE LA SANTÉ

- SETRABOIS vise à garantir que les entreprises du secteur du bois respectent les normes légales en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.
- Elle aide à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Elle accompagne les entreprises dans la mise en place d'un concept SST adapté à leur structure.

CONFORMITÉ LÉGALE

- La solution de branche facilite la mise en conformité des entreprises avec les obligations légales en vigueur.
- Elle fournit des outils et des directives pour aider les entreprises à identifier les dangers et à mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires.

SPÉCIALISTES DE LA SÉCURITÉ

- SETRABOIS simplifie l'accès aux médecins du travail et aux autres spécialistes de la sécurité au travail, comme l'exige la directive CFST n° 6508.

OUTILS ET RESSOURCES

- Elle met à disposition des outils numériques pour l'élaboration et la documentation des systèmes de sécurité en entreprise.
- Elle inclut des manuels et des modules spécialisés.

En résumé, SETRABOIS est un cadre qui permet aux entreprises du secteur du bois de la construction de garantir un environnement de travail sûr et sain, tout en respectant les exigences légales en matière de sécurité au travail.

LES FORMATIONS PERCO | EDEX

Les formations PERCO | EDEX sont des dispositifs de formation continue essentiels dans le domaine de la sécurité au travail.

FORMATION PERCO (PERSONNE DE CONTACT POUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL)

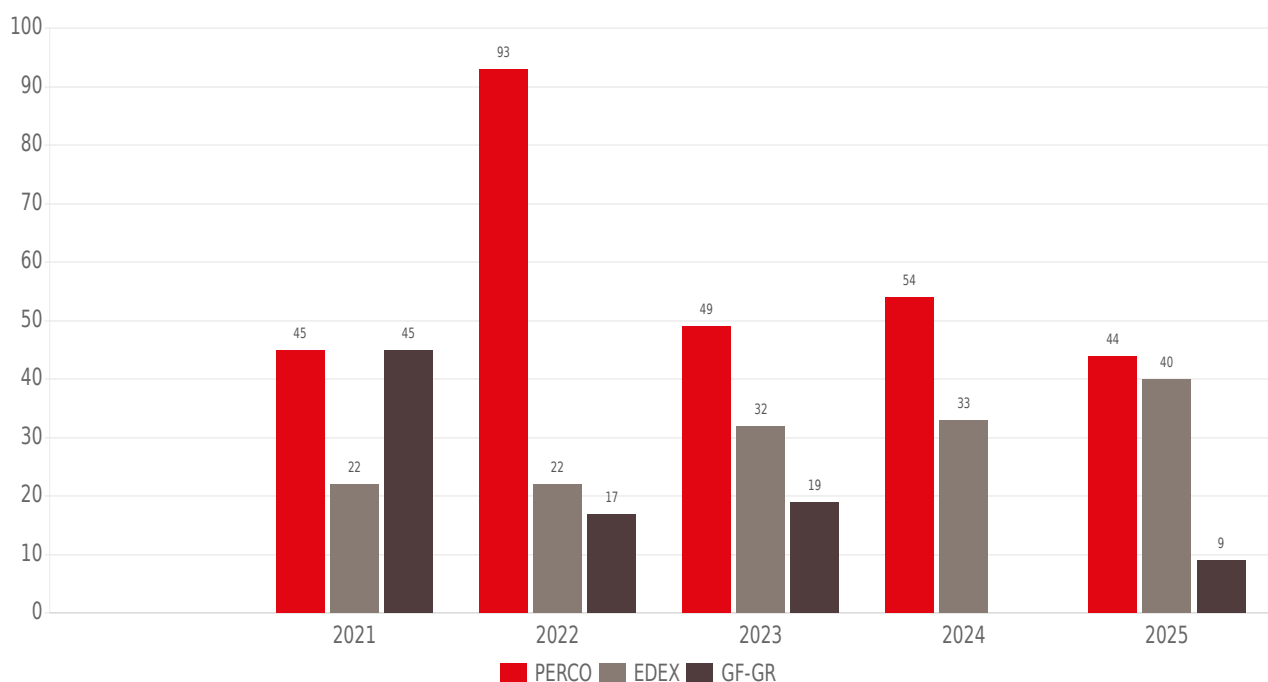
- Cette formation de base vise à former les préposés de la sécurité au sein de l'entreprise, mais également dans le cadre de la formation supérieure, en leur fournissant les connaissances nécessaires pour mettre en place un système de sécurité conforme aux exigences légales.
- Elle permet d'acquérir les compétences de base en matière de santé et sécurité au travail.
- La formation répond aux exigences de la CFST. Elle est reconnue par la SUVA.

FORMATION EDEX (ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE)

- Il s'agit d'une formation continue destinée aux PERCO, leur permettant de partager leurs expériences et de se tenir informés des dernières évolutions en matière de sécurité au travail.
- Elle sert à approfondir les connaissances, à mettre à jour les compétences et à échanger sur les pratiques.
- Elle a lieu régulièrement, afin de maintenir les PERCO à jour.

En résumé, la formation PERCO fournit les bases, tandis que la formation EDEX assure la mise à jour et l'échange de connaissances.

FORMATION PERCO ET EDEX DE 2021 À 2025



ÉVOLUTION ET PROFESSIONNALISATION (2021-2025)

2. Analyse de l'activité : De la quantité à l'expertise

La période 2021-2025 marque le passage d'une gestion de flux à une gestion de la compétence

1.

- **Le Pic de 2022** : Avec **93 participants**, cette année a prouvé la capacité de SETRABOIS à mobiliser la branche. Le format était alors une initiation de 4 heures.
- **Le tournant de 2025** : Bien que le nombre de participants se stabilise (env. 44 PERCO), la **charge de formation a doublé**. Le passage aux formats de **8h (PERCO)** et **4h (EDEX)** au 1er janvier 2025 répond aux nouvelles exigences de la CFST et renforce la sécurité juridique des employeurs (Art. 82 LAA).

2. Évolution du cadre pédagogique mise en évidence des changements (Support 2022 vs 2025)

L'année 2025 marque une étape clé avec la refonte complète des programmes de formation. Ce nouveau cycle a été conçu pour passer d'une sensibilisation théorique à une maîtrise opérationnelle des risques.

LES AXES MAJEURS DE CETTE TRANSFORMATION INCLUENT :

- Le rôle du PERCO dans l'entreprise.
- L'interprétation des 10 points du concept MSST en apportant des exemples concrets à chaque point.
- Approche par la mise en situation pratique : La formation privilégie désormais l'application concrète. Les participants sont formés à la méthodologie d'enquête après accident (utilisation du formulaire 66100.f) et à l'élaboration de plans d'urgence structurés, notamment pour la protection des travailleurs isolés.
- Conformité et responsabilité : L'accent est mis sur l'Art. 82 de la LAA et la Directive CFST 6508. L'objectif est de garantir que chaque PERCO prenne connaissance des outils juridiques et techniques existants.

VISITES D'ENTREPRISES SETRABOIS : UN BILAN POSITIF POUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dans le cadre de ses missions de soutien aux entreprises du secteur du bois, SETRABOIS a mené 41 visites d'entreprises afin d'échanger sur les enjeux de la sécurité au travail et de promouvoir les bonnes pratiques.

Thèmes abordés:

Les discussions ont principalement porté sur :

- L'identification des dangers spécifiques à chaque entreprise.
- La mise en œuvre de mesures de prévention adaptées.
- L'application des 10 points MSST (Mesures de Sécurité et de Santé au Travail) et la clarification des obligations légales.
- L'utilisation du logiciel SETRABOIS. Outil fourni lors de la formation PERCO.

Constat et initiatives remarquables :

Au-delà des échanges, un constat positif se dégage : la majorité des entreprises visitées ont démontré un engagement fort en matière de prévention et de protection de leurs salariés. De nombreuses initiatives innovantes ont été relevées, témoignant de la créativité et de la proactivité des acteurs du secteur.

La sécurité, un travail d'équipe.

Plus qu'une simple visite, un véritable partenariat.

SETRABOIS propose à ses entreprises un service clé en main, le « **Programme motivateur** ». Un service offert aux membres des associations cantonales. Quatre étapes :

1. **Contact** : Identification de vos besoins
2. **Audit** : Diagnostic + mise en place du logiciel SETRABOIS
3. **Accompagnement** : Conseils, visites terrain, suivi
4. **Amélioration continue** : Bilan et ajustements réguliers

Travaillons ensemble sur l'humain. Seule la volonté peut apporter les solutions.

Conclusion :

SETRABOIS agit comme un organe de soutien et de contrôle bienveillant. La visite de terrain est l'application concrète du programme, tandis que le logiciel officie comme le pilote stratégique qui garantit que chaque entreprise membre reste dans le cadre légal et sécuritaire de manière structurée.

Campagnes 2025 :

2025 la solution de branche SETRABOIS répond aux interrogations de ses entreprises et communique à la suite des demandes. Grâce à nos entreprises, le sujet lié à la formation sur les PEMP (Plateforme Élévatrice Mobile de Personne) a mis l'accent sur la communication de proximité en matière de sécurité au travail en privilégiant notre support de communication, le journal professionnel IDB, sous sa forme que nous retrouvons dans nos fiches techniques, ou sur demande, en intervenant lors d'assemblées des sections régionales. Cette approche a permis de toucher directement les professionnels du secteur avec des informations concises et pratiques sur trois thèmes majeurs: Les PEMP, le soleil et les fortes chaleurs, ainsi que la planification des chantiers, selon l'article 4 de l'OTConst en mettant à disposition de nos entreprises un PSST.



PEMP : Les informations principales sont l'intégration depuis 2023 de la formation à la conduite des PEMP dans le cursus de l'apprentissage en charpenterie ainsi que les deux formations sont reconnues en Suisse :

- **IPAF :** Reconnaissance européenne avec refresh tous les 5 années ou reconnaissance suisses avec validité de 99 années.
- **ASFP :** Certification Suisse sont limitées dans le temps. Non reconnue hors du territoire.

Le soleil et les fortes chaleurs : Campagne de sensibilisation liée aux risques de l'exposition prolongée aux UV pour les travaux en extérieur avec une période critique en juin et juillet (mise en place de mesures telles que protège-nuque, couvre-chef avec une visière, vêtements couvrants, utilisation de crème solaire, hydratation régulière et adaptation de l'alimentation).

Le PSST : Rappel de l'obligation d'intégrer dans la planification des travaux, les mesures de protection prioritairement collectives et l'organisation en cas d'urgence avant le début des travaux. SETRABOIS met à disposition un document de base pour les entreprises. Libre de téléchargement.

Réflexion écologique

Le choix d'un support de communication papier, inséré dans un journal professionnel, peut soulever des questions environnementales. Cependant, il est important de souligner que :

- Le format A4 recto verso permet de limiter la consommation de papier.
- Le journal IDB est un support de communication déjà existant, ce qui évite la création de supports supplémentaires.
- L'information diffusée vise à protéger la santé des travailleurs, ce qui a un impact social et environnemental positif à long terme.
- L'onglet SETRABOIS sur le site internet permet de retrouver facilement les informations et les supports pédagogiques, et de les diffuser largement auprès des entreprises et des travailleurs.

L'initiative de SETRABOIS s'inscrit dans une démarche de prévention et de sensibilisation continue, en mettant à disposition des outils et des informations pratiques pour améliorer la sécurité et la santé des professionnels du bois, tout en minimisant l'impact environnemental de sa communication.

Ce rapport d'activité témoigne de l'engagement continu de SETRABOIS envers la sécurité et la santé des professionnels du bois en Suisse. Les initiatives mises en œuvre en 2025, telles que les visites d'entreprises, les formations PERCO et EDEX, et les campagnes de communication ciblées, ont permis de renforcer la culture de la prévention et de promouvoir les bonnes pratiques au sein du secteur.

SETRABOIS remercie chaleureusement toutes les entreprises membres, les partenaires et les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de ces actions. Leur engagement et leur soutien sont essentiels pour garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous les professionnels du bois.

Fort de ces résultats, SETRABOIS entend poursuivre ses efforts en 2026, en développant de nouvelles initiatives et en renforçant son rôle de partenaire de confiance pour les entreprises du secteur.

La sécurité, un travail d'équipe.

PARTENARIAT SOCIAL

En 2025, le comité CPP SOR s'est réuni à six reprises pour traiter d'affaires courantes, telles que les contrôles d'entreprises et de chantiers réalisés par les CPPC, les demandes d'interprétations du texte de la convention, la participation au système d'information de l'alliance de la construction (SIAC), ou encore le financement des concours romands et nationaux.

Deux séances communes de coordination entre des représentants du comité CPP SOR et les CPPC se sont déroulées en 2025.

Lors de chacune de ses séances, la CPP SOR a examiné les pratiques cantonales du secteur du second œuvre romand ainsi que l'avancement du déploiement du logiciel Baticontrol, dans le but de renforcer l'efficacité de l'application de la CCT.

Le déploiement du logiciel Baticontrol s'est poursuivi durant l'année 2025 et constitue un levier important pour le renforcement et l'harmonisation de l'exécution de la CCT. Cet outil permet une standardisation des processus de contrôle et des rapports à remettre au SECO, tout en améliorant le suivi des contrôles et facilite les échanges d'information entre les commissions paritaires et les autres organes d'exécution.

Concernant la nouvelle CCT 2024-2027, voici les changements importants :

CCT

En 2025 les salaires sont augmentés de CHF 0.30/heure, ce qui représente une augmentation de 53.30 pour les salariés payés au mois.

Pour les salariés dont le salaire effectif est supérieur de 20% au salaire minimum de la classe A (Annexe II CCT SOR), l'employeur a la possibilité de n'appliquer les augmentations des salaires effectifs négociées qu'à raison de 50%.

En ce qui concerne le champ d'application du point de vue du genre et du territoire, les entreprises du domaine du carrelage actives dans le canton de Neuchâtel ont intégré le champ d'application de la CCT SOR et y sont soumises depuis le 1er janvier 2026.

CCRA

La cotisation paritaire du salaire déterminant au 1er janvier 2026 est de 2.5% soit 1,25% employeur et 1,25% travailleur.

Dès le 1er janvier 2027, la cotisation paritaire sera portée à 2,6 %, soit 1,3 % à charge de l'employeur et 1,3 % à charge du travailleur.

La cotisation est déduite mensuellement du salaire.



COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE
CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL
CONVENTION COLLECTIVE POUR LA RETRAITE ANTICIPÉE
SECOND-ŒUVRE ROMAND DE LA CONSTRUCTION

REPRÉSENTATION ET COLLABORATION AU NIVEAU NATIONAL

La FRECEM est une association professionnelle faîtière nationale et une entité juridique indépendante des autres associations de la branche comme des associations politico-économiques.

Par ces différents mandats la FRECEM œuvre à plusieurs niveaux stratégiques et décisionnels au niveau national. La Suisse romande étant minoritaire, elle se doit d'être proactive et présente pour assurer que les besoins de la région qu'elle représente soient pris en compte.

C'est la raison pour laquelle, depuis plus de 20 ans, nous nous rendons assidûment à des séances de commissions, rencontres de délégués, assemblées générales et autres manifestations se déroulant à Zürich, Berne, St-Gall, Olten, Lucerne, Coire ou Lugano.

Nos relations et contacts sont naturellement intenses avec les deux associations faitières alémaniques de nos branches, le VSSM pour les menuisiers·ères·ébénistes et Holzbau Schweiz pour les charpentiers·ères, mais également avec les associations des autres métiers du bois réunies au sein de Lignum, économie suisse du bois.

Nous représentons et défendons nos intérêts politico-économiques au sein de l'USAM, organisation faitière des PME suisses, ainsi qu'au sein de Construction suisse, organisation faitière de la construction.

Notre participation à Construction romande nous permet d'être informés sur les sujets d'actualité et importants pour la FRECEM et ses membres.

En étant présents dans les séances du GRAM (Groupement Romand des Arts & Métiers), nous sommes au courant de ce qui se passe dans les autres associations faitières

De cette façon, nous participons aux décisions et à la vie politique de la Suisse romande.

Nous en faisons de même et directement avec des instances fédérales telles que le SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation), le SECO (Secrétariat d'Etat pour l'économie), l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) et la SUVA (Caisse nationale d'assurance accidents).

C'est bien entendu sur le plan régional, donc sur le plan romand, que la représentation et la collaboration de la FRECEM est la plus dense : avec ses sept associations cantonales membres, parfois avec leurs sections, en séance de comité et/ou de commission.

La FRECEM entretient également de nombreuses collaborations avec les membres du GEB (Groupement romand des enseignants des métiers du bois) ainsi qu'avec les centres et écoles professionnelles.

Sans oublier l'étroite collaboration FRECEM/CEDOTEC- Office romand de Lignum, pour tout ce qui est du domaine de la promotion du bois et conseils techniques dans le domaine de la construction en bois (normes SIA, normes AEAI, etc...). CEDOTEC et FRECEM sont maintenant depuis bientôt 30 ans dans le même bâtiment, au Mont-sur- Lausanne ; cette réunion sous le même toit a entraîné de nombreuses synergies très profitables à la branche.

FINANCES

COMPTES

Les comptes financiers de l'exercice reflètent une gestion rigoureuse et transparente des ressources de la FRECEM. Cette section présente les principaux résultats comptables, validés par un organe de révision indépendant.

BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE



ACTIF



PASSIF

COMPTES ET BUDGET FRECEM



Comptes et budget FRECEM

COMPTES ET BUDGET FONDS PATRONAL MEC - FRECEM



Comptes et budget Fonds patronal MEC - FRECEM

ANNEXES

REMERCIEMENTS

Pour perdurer, se développer, s'adapter et se moderniser, nos métiers nécessitent un effort soutenu dans le domaine de la formation et du perfectionnement. Par leurs contributions, les membres FRECEM financent largement ce domaine, dont les charges annuelles atteignent le million et demi de francs.

Un premier merci s'adresse à tous les membres qui sont conscients de l'importance de la solidarité corporative et en particulier de la formation et du perfectionnement professionnels.

Un double merci s'adresse à ceux d'entre vous qui, en plus de leurs contributions, forment dans leur entreprise la relève en mains-d'œuvre et en cadres de demain.

Un triple merci va à ceux qui, en plus de payer leurs contributions associatives, en plus de leur fonction de formateur dans leur entreprise, s'engagent encore activement dans les commissions cantonales, romandes ou nationales de formation ou de perfectionnement.

Bien entendu, nos remerciements s'adressent à chacun d'entre vous qui œuvrez dans nos différents comités, commissions ou délégations, ainsi qu'à nos fournisseurs, sponsors ou clients publicitaires de notre revue IDB L'INDUSTRIEL DU BOIS, sans oublier les écoles professionnelles et leurs enseignants.

Vous tous, êtes conscients de la nécessité de s'investir au profit de votre Fédération romande, qui à son tour est très consciente du temps, de l'argent, du savoir-faire, de la compétence dont ainsi elle bénéficie. Sans votre appui à tous, sous quelle que forme que ce soit, votre FRECEM n'aurait pas la capacité de répondre aux tâches qui lui sont dévolues.

Le respect que nous témoignent nos partenaires extérieurs démontre que ce n'est de loin pas le cas et nous vous en sommes fortement et cordialement reconnaissants.

Merci, Bravo, on continue !

ASSEMBLÉE DES ASSOCIATIONS PATRONALES SIGNATAIRES DE LA CCT-SOR

Cette assemblée réunit les principales associations professionnelles romandes du secteur de la construction et de la finition, engagées dans l'application et le suivi de la CCT-SOR. Coordonnée par la FRECEM, elle assure le dialogue entre partenaires sociaux et défend les intérêts communs des métiers concernés.

ORGANES FAITIERS

FRECEM

- FREPP
- Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sols
- Groupement romand des techniverriers
- SYNA Syndicat interprofessionnel UNIA Secrétariat central

FRIBOURG

- AFMEC, Ass. fribourgeoise des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et fabriques de meubles
- AFMPP, Ass. fribourgeoise des maîtres plâtriers et peintres du canton de Fribourg
- GFC, Groupement fribourgeois des carreleurs
- ZSMVDF, Zimmer-und Schreinermeister-Verband Deutsch-Freiburg
- AFMV, Association fribourgeoise des métiers du verre

GENÈVE

- ACM, Association genevoise des entrepreneurs de charpente, menuiserie, ébénisterie et parqueterie
- AGDI, Association genevoise des décorateurs d'intérieur et courte pointières
- AGERI, Association genevoise des entreprises de revêtements d'intérieur
- AMV, Association genevoises des maîtres vitriers, miroitiers, encadreur et storistes
- ASTF, Association genevoise des toitures et façades. CGCC, Chambre genevoise du carrelage et de la céramique
- CGE, Chambre genevoise de l'étanchéité et des toitures GGE, Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil
- GGMB, Groupement genevois des métiers du bois Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie peinture et décoration du canton de Genève
- UGM, Union genevoise des marbriers
- SIT Syndicat interprofessionnel, Genève

JURA / JURA BERNOIS

- Association des entreprises de carrelage de l'arc jurassien
- AJECEM, Association jurassienne des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie
- Association des parqueteurs et poseurs de sols de l'arc jurassien

VALAIS

- Association valaisanne des entreprises de linoléeurs et sols spéciaux
- AVEMECS, Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabrique de meubles Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
- Groupement des vitriers du Valais romand

NEUCHÂTEL

- Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
- Association neuchâteloise des marbriers-sculpteurs
- ANECEM, Association neuchâteloise des menuisiers, charpentiers, ébénistes et parqueteurs
- Association neuchâteloise des techniverriers

VAUD

- Fédération vaudoise des entrepreneurs
- Groupe vaudois des entreprises d'asphaltage et d'étanchéité
- Groupe vaudois des entreprises de carrelage
- Groupe vaudois des entreprises de l'industrie du verre
- Groupe vaudois des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie
- Groupe vaudois des entreprises de parqueterie et revêtements de sols
- Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie-peinture
- Groupe vaudois des entreprises de travaux spéciaux en résine

LISTE DES COMMISSIONS

MEMBRES DES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS ROMANDES

La richesse et l'excellence des métiers du bois, de la menuiserie, de l'ébénisterie et de la charpenterie en Suisse romande s'appuient sur l'engagement de nombreuses commissions et délégations spécialisées. Ces organes, réunissant des experts reconnus, jouent un rôle essentiel dans l'élaboration, la coordination et le développement des formations professionnelles, dans la gestion des procédures de qualification, ainsi que dans l'assurance de la qualité des apprentissages et des pratiques.

COMITE DIRECTEUR

Président	HILTPOLD Serge	GE
Vice-président	SALLIN Pascal	FR
Membres	JEMMELY René	GE
	BEYNON Fabrice	JU
	NEUHAUS Grégoire	NE
	EGGENBERGER Christian	VD
	JOFRESA Benjamin	GE
	METRAILLER Maxime	VS
Coordination	DERIVAZ Laurent	Directeur FRECEM

COMMISSION DE GESTION

Président	HILTPOLD Serge	GE
Membres	EGGENBERGER Christian	VD
	SALLIN Pascal	FR
	ZWEIFEL Yvan	GE
	DERIVAZ Laurent	Directeur FRECEM

MEMBRES D'HONNEUR DE LA FRECEM

ANSERMET Jean-François	GE
BIEDERMANN Emile	GE
BIEDERMANN Marc	GE
DISERENS Jean-François	VD
CINA Stéphane	VS
DURET François	GE
GAILLARD Joël	VS
GEISSBUHLER Rolf	BE
GENEVE Louis	GE
GIGON Martin	JU
HUWYLER Roger	VD
BESANCET Jacques	NE
MARET Raymond	VS
MULLER Eric	VD
NICOLIER Yves	VD
PAPILLOUD Noël	VS
PASCHE Etienne	FR
PASQUIER Marcel	FR
PRALONG Régis	VS
REPOND Bernard	FR

SALLIN Robert	FR
VIAL Jacques	FR
VOLERY Jean-Marc	FR
WALZER David	NE

Sortant

RÉVISEURS AUX COMPTES

Membres	BINGGELI Florian	FR
	IUS Daniel	JU
	JUNOD Jean-Claude	NE
	MOULIN Rodolphe	VS
	PASCHE Etienne	FR
	TURONNET Benoit	GE
Organe de contrôle	BFB Fidam Révision Lausanne	

COMITE DU GROUPEMENT ROMAND DES ENTREPRISES DE CHARPENTE (GRC)

Co-Président	MOREROD Joël	VD
Co-Président	ROH Jean-René	VS
Vice-président	JEANNERAT Francis	JU
Membres	LALOU Alban	GE
	LAPERLE Benoît	GE
	SCHALLER Hugues	VD
	BINGGELI Florian	VD
	BARRAS Jean	FR
	VIAL Antoine	FR
	WÄFLER Michel	JU
	FRITSCHI Valentin	NE
	MICHAUD Romain	NE
	ZUBERBUHLER Mathieu	VS
	BESSON Aurèle	VS
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

FORMATION INITIALE - CHARPENTE

CHEFS EXPERTS CFC + AFP

ROH Jean-René	VS
LALOU Alban	GE
RISSE Jean-Luc	VD+NE
CHAMMARTIN Michel	FR
UMMEL Cyril	JU

COMMISSION DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET QUALITE CFC + AFP

	FEHLMANN Patrick	Représentant entreprise - FR
	PLUMETTAZ Georges	Représentant CIE - FR
	DIETRICH Hubert	Représentant EP - FR
	LALOU Alban	Représentant entreprise - GE
	ROH Jean-René	Représentant entreprise - VS
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

COMMISSION DE SURVEILLANCE CIE CFC + AFP

	WÜRMLI Christian	VD
	MAYOR Bertrand	VS
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

AUTEURS PROCÉDURES QUALIFICATIONS CFC

	DIETRICH Hubert	Chef de projet PQ
	EGGERTSWYLER Gerald	Traduction
	WILLEMIN Stéphane	Con. Prof. Orales et traduction
	VUAGNIAUX Yvan	Travail pratique
	MONTANDON Frédérique	Plan d'atelier
	GRANDJEAN Jérémie	Con. prof. écrites
	MAÎTRE Dylan	Travail pratique
	RISSE Jean-Luc	Aide/consultant
	MEYER John	Travail pratique
	MEYER John	Travail pratique
	OBERSON Pierre	Travail pratique
	TÂCHES Julien	Travail pratique
	SCHUWEY Philippe	Assurance qualité, traduction
	MELCHIOR Sandro	Travail pratique
	COMET-CODINA Eric	Assurance qualité
	HAYOZ Sebastien	Assurance qualité
	FAVRE JORIS	Plan d'atelier
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

COMMISSION ROMANDE CIE

	MAYOR Bertrand	VS
	PLUMETTAZ Georges	FR
	MELCHIOR Sandro	VD NE
	FLUCKIGER Rinaldo	JU-Jube
	VUAGNIAUX Yvan	GE
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

COMMISSION ROMANDE ÉCOLE PROFESSIONNELLE

	KRÄHENBÜHL Alain	FR
	ANDREY Serge	FR
	MAYOR Bertrand	VS
	GRANDJEAN Jérémy	VD
	LEHMANN Marc	GE
	LALOU Alban	GE
	BUCHSER David	JU
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

COMMISSION AUTEURS PROCÉDURE QUALIFICATION PRATICIEN SUR BOIS AFP

	COMET-CODINA Eric	Traduction
	FORSTER Rémy	Traduction et Con. Prof. - Depuis 2025
	RISSE Jean-Luc	Traduction
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

GRUPE DE TRAVAIL CONCOURS ET NATIONAL TEAM

MOREROD Joël	National Team - VD
MOTTIER Gabriel	National Team - VD
BINGELLI Florian	National Team - VD
FORSTER Rémy	GE
BAUMBERGER Raphaël	National Team - VD
FLUCKIGER Wim	VD
FRANCEY Nathan	VD
FARIA Tomas	VD
GOGNIAT Elias	National Team - FR
SURMELY Nicolas	JU
DUMUID Gilles	FRECEM

FORMATION SUPÉRIEURE - CHARPENTE
COMMISSION ASSURANCE QUALITE (CAQ)

Président CAQ	ROH Jean-René	Co-Président GRC Membre CODIR
	MOREROD Joël	CMCH, Délégué commission centrale suisse, Co-Président GRC
	VOLET Philippe	CECH, Membre commission d'examen
	MORAND Sylvain	CECH, Membre commission d'examen
	BESSION Aurèle	CECH, Membre commission d'examen
	KIPFER Cédric	CMCH, Membre commission d'examen
	SCHOPFER Damien	DFCH, Responsable commission d'examen
	MORISOD Stéphane	MCH, Membre commission d'examen
	FAVRE Joris	Responsable commission enseignants
	JOURDAIN Mathieu	Groupe de travail centre
	LIVET Florian	Groupe de travail centre
	RAMUZ Joseph	Groupe de travail centre
	GURTNER Thomas	Centres de formation

	WÜRMLI Christian	Centres de formation
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION CHEF EQUIPE (CECH)

BESSION Aurèle	VS - Responsable romand
KASLIN Geri	HBCH
MORAND Sylvain	VS - FRECEM
BEER Michael	HBCH
BITZI Thomas	Président
VOLET Philippe	VD - FRECEM
KUSTER Dave	HBCH
MEIER Mathias	HBCH
NUSSBAUMER Peter	HBCH

COMMISSION CONTREMAITRE (CMCH)

MOREROD Joël	VD
KIPFER Cédric	VD
BALMER Joël	HBCH
EBERHOFER Marco	Président
BRUNI Karl	HBCH
GUIDON Noah	HBCH
KRENGER Florian	HBCH
SCHLATTER Felix	HBCH

COMMISSION MAITRE (MCH)

MORISOD Stéphane	FRECEM
SCHOPFER Damien	FRECEM
BRUNER Christoph	HBCH
RAMUZ Joseph	FRECEM
SCHOPFER Damien	Président
VON BERGEN Andres	HBCH

COMMISSION CENTRES DE FORMATION

GURTNER Thomas	BFH
WÜRMLI Christian	VD Ecole de la construction

GROUPE DE TRAVAIL COURS

	RAMUZ Joseph	VS
	JOURDAIN Mathieu	VD
	RAMUZ Joseph	VS
Coordination	FAVRE Joris	FRECEM

FORMATION INITIALE - MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE

COMMISSION CFI CFC + AFP

	HILTPOLD Serge	GE
	MATILE Thomas	NE
	CUONY Olivier	GE
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

COMMISSION DEVELOPPEMENT ET QUALITE CFC

	RAIS Dominique	Représentant entreprise
	HABEGGER RAPHAËL	Représentant entreprise
	PLUMETTAZ Georges	Représentant CIE
	BEAUD Frédéric	Représentant école professionnelle
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

COMMISSION DE SURVEILLANCE CIE CFC + AFP

	PLUMETTAZ Georges	FR
	FERREIRA Jorge	VS
Coordination	DUMUD Gilles	FRECEM

CHEFS EXPERTS MENUISERIE CFC + AFP

KRÄHENBÜHL Alain	FR
JOBIN Sébastien	JU
BADER David	VS
HABEGGER Yoan	JU-Be
SALVI Olivier	VD
PIAGET Joël	NE
CAPOZZA Naïk	GE

CHEFS EXPERTS EBENISTERIE CFC

RAIS Dominique	VS
SAUTHIER Damien	GE
HUWYLER Roger	VD
JOBIN Sébastien	JU
SAVARY Claude	FR
HABEGGER Yoan	JU-Be
PIAGET Joël	NE

COMMISSION ROMANDE CENTRE CIE

	FAVRE Claude	VD EDC
	ZAPPELLI Alexandre	VD ETML
	PLUMETTAZ Georges	FR EPAI
	FERREIRA Jorge	VS EPASC
	DOHNER Martin	FR EPAC
	LEHMANN Marc	GE CFPC
	RUMO Julien	GE CFPC
	FERRUS Samuel	JU EJB
	PIAGET Joël	NE CPMB
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

COMMISSION ROMANDE EP

	ZAPPELLI Alexandre	VD ETML
	ANDREY Serge	FR EPAI
	BEAUD Frédéric	GEB
	KRAHENBUHL Alain	FR EPAC
	LEHMANN Marc	GE CFPC
	REY Serge	VS EPASC
	GILLIOZ Jérôme	JU CEJEF
	PIAGET Joël	NE CPMB

Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM
---------------------	---------------	--------

**SOUS-COMMISSION DOMAINE DE QUALIFICATION
CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ET DOCUMENTS DE
PRODUCTION CP-DP**

	EBNER Claude	GE
	ULRICH Marc	FR
	HENCHOZ Gabriel	VD
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

**SOUS-COMMISSION DOMAINE DE QUALIFICATION EXAMENS
PARTIELS TPF**

	CUONY Olivier	GE
	FERRUS Samuel	JU
	DOHNER Martin	FR
	MAURIS Pierre-Antoine	VS
	SEMERARO Simon	VD
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

CHEF-EXPERT CONCOURS PROFESSIONNEL

	BAECHLER Benjamin	FR - CEXP assistant
	HUWYLER Roger	VD
Coordination	DUMUID Gilles	FRECEM

FORMATION SUPÉRIEURE - MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE

COMMISSION ASSURANCE QUALITE (CAQ)

Président	HACHLER Simon	Président CAQ
Membres	BALLIFARD Jean-Marie	Responsable GF GP
	BOILLAT Marc	Responsable des centres
	DARBELLAY Alexandre	Responsable Travaux projets diplômes
	DELESSERT NICOLAS	Responsable CPROJ
	MINNIG Jean-Luc	Responsable Maîtrise
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION D'ELABORATION MODULE « GESTION DE LA FORMATION » (GF)

DAMBACH Francine	VD
KALTENRIEDER Bernard	FR

COMMISSION D'ELABORATION MODULE « GESTION DE LA REALISATION » (GR)

DOHNER Martin	FR
WERMUTH Jimmy	NE

COMMISSION D'ELABORATION MODULE « GESTION DE MANDAT » (GM)

TELLEY Thierry	VD
----------------	----

VALLELIAN Danick	FR
------------------	----

COMMISSION D'ELABORATION MODULE « CHEF DE PROJET » (CPROJ)

CARRON Joseph	VS
DELESSERT Nicolas	VS
SAEGESSER Stéphane	VD
BASTIN Raphaël	GE
DESNEUX Maxence	NE
KAGI Olivier	VD
PONT Stéphane	VS
DAMBACH Francine	VD
REPOND Vincent	FR

COMMISSION D'ELABORATION MODULE « CREER - CONCEVOIR » (CC)

DENERVAUD Hervé	FR
MENOUD Damien	FR

COMMISSION D'ELABORATION MODULE « CONDUITE D'ENTREPRISE NIVEAU DE BASE » (CEB)

DAMBAH Francine	VD
RAIS Dominique	VS

COMMISSIONS MAÎTRISE AVEC DIPLÔME FEDERAL

	BALLIFARD Jean-Marie	VD
	DAMBACH Francine	VD
	DENERVAUD Hervé	FR
	MAIN Adlo	VS
	MENOUD Damien	FR
	RAIS Dominique	VS
	SEPPEY Grégoire	VS

SEANCE DES CENTRES PROFESSIONNELS SUPERIEURS

	BALLIFARD Jean-Marie	VD
Responsable séance	BOILLAT Marc	JU
	CAND Damien	NE
	DEILLON Jonathan	FR
	DOHNER Martin	FR
	HÄCHLER Simon	VS
	LEHMANN Marc	GE
	PETIT Nicolas	GE
	RELLSTAB Christophe	BFH
	WÜRMLI Christian	VD
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

SETRABOIS

GROUPE DE GESTION SETRABOIS

Membres	SCHWAB Robin	FRECEM FR
	JOFRESA Benjamin	FRECEM GE
	BRUGGER Nicolas	FRECEM JU
	DOUILLET Sylvie	FRECEM NE
	MORANDI Marc	FRECEM VD
	JAGGI Maëva	FRECEM VS
	REBETEZ Véronique	SYNA Central
	EGGER Yannick	UNIA Central
	TISSIÈRES Bernard	SYNA VS
	PIRES Francisco	UNIA NE
	RACLOZ Guillaume	UNIA VD
	MICHEL Christine	UNIA Central
Pool MSST	DORRIBO Victor	Médecin du travail
	NORA Sikha	Hygiéniste du travail
	Néant - (sortant: LUTHI Jean-Daniel)	Ingénieur de sécurité / Formateur SETRABOIS
Invités		
	JACCOTTET Matthieu	SUVA
	SOUSA LORENCA Barbara	SUVA

	BYLAND Damien	Formateur
	THIEMARD Raphaël (sortant : VUILLÈME Fabien)	Formateur
	SOUSA LOURENCO Barbara (sortant: BAERISWYL Claude)	SUVA
	BOILLAT Anne-May	UNIA JU
	MARTINS Alexandre	UNIA
Administration SETRABOIS	DOUGOUD Thierry	Spécialiste STPS
	DERIVAZ Laurent	Directeur FRECEM

CPP SOR

COMITE CPP SOR

Président	REBETEZ Véronique	SYNA CENTRAL
Vice-présidente	MONNARD Baptiste	FREPP FVE VD
Membres	OPPLIGER José	FRECEM JU
	AYMON Serge	UNIA VS
	HILTPOLD Serge	Président FRECEM
	GUGGIARI André	FREPP FR
	ENGENHEIRO José	SYNA GE
	DUCOMMUN Stéphane	FRECEM NE

	RACLOZ Guillaume	UNIA VD
	EGGER Yannick	UNIA central
	LOVEY Florian	FREPP VS
	CLÉMENT François	UNIA FR
	LAMBELET Thierry	SYNA VD
Secrétaire	DERIVAZ Laurent	Directeur FRECEM
Voix consultative	CORNU Laurent	FERC
	BELLINI Davide	Pro Solum
	DELASOIE Marcel	FREPP

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Ce glossaire regroupe les principales abréviations utilisées dans le secteur de la menuiserie, de l'ébénisterie, de la charpente et du second œuvre romand. Il vise à faciliter la compréhension des sigles rencontrés dans les documents professionnels.

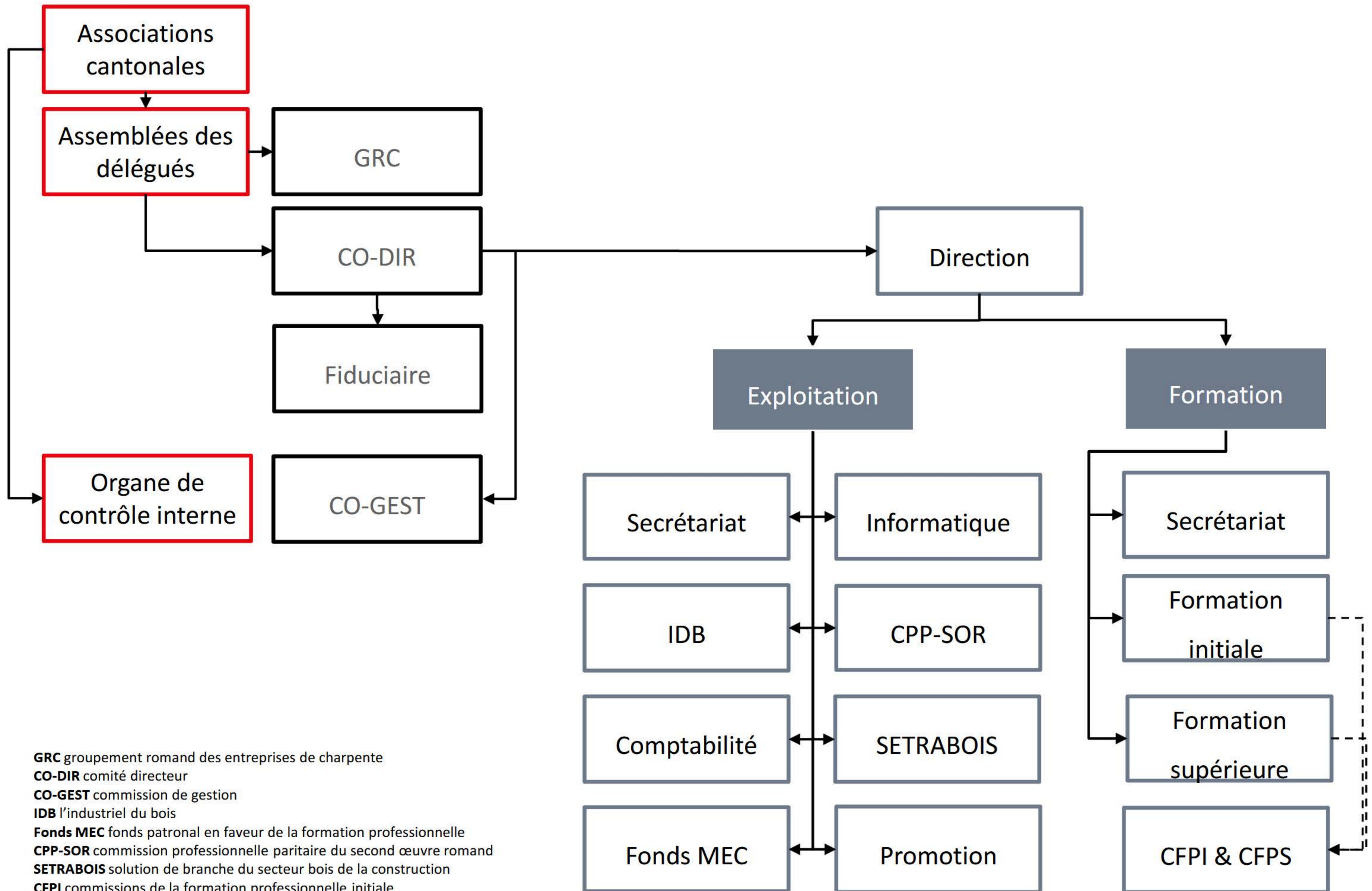
Abréviation	Signification
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CAQ	Commission d'assurance qualité
CC	Module création-conception
CCRA-SOR / CCT-SOR	Convention collective de retraite anticipée / Convention collective de travail du second-œuvre romand
CEA	Module conduite d'entreprise avancé
CEB	Module conduite de base
CECH	Chef d'équipe charpentier CEDOTEC Centre d'endotechnologie, Office romand de Lignum
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFPC	Centre de formation professionnelle de la construction à Genève
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail
CH	Charpentiers
CIE	Cours interentreprise
CMCH	Contremaître charpentier
CPROJ	Chef de projet

CPP-SOR	Commission professionnelle paritaire romande des métiers du second-œuvre
EDEX	Cours échange d'expérience pour personne de contact de sécurité en entreprise
EP	Examen professionnel
EPS	Examen professionnel supérieur
FPS	Formation professionnelle supérieure
FREPP	Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie peinture
GEB	Groupement des entreprises du bois de Suisse romande
GF	Gestion de la formation
GM	Gestion de mandat
GR	Gestion de la réalisation
HBCH	Holzbau Schweiz (association alémanique des charpentiers)
HEFP	Haute École Fédérale en Formation Professionnelle
HESB	Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil
LFPPr/OFPPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle / Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle
LIGNUM	Économie Suisse du bois MCH Maître charpentier

ME	Menuisiers et ébénistes
MEC	Menuisiers - ébénistes - charpentiers
MME	Maîtrise de menuisier - ébéniste
MOD	Module
OFEV	Office fédéral de l'environnement (BAFU en allemand)
PERCO	Personne de contact pour la sécurité en entreprise
PME	Petites et moyennes entreprises RESOR Caisse de retraite anticipée du second-œuvre romand
SECO	Secrétariat d'État à l'économie SEFRI Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SETRABOIS	Solution de branche en matière de santé et de sécurité au travail
SOR	Second-œuvre romand
SYNA	Syndicat interprofessionnel
Technicien ES	Titre des techniciens techniques en école supérieure
TPF	Travail pratique fondamental
TPI	Travaux pratiques individuels
USAM	Union suisse des Arts et métiers

VSSM	Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten (association alémanique des menuisiers-ébénistes)
ZKVS/CSGC	Centre suisse de gestion des cautions

■ FRECEM



- GRC groupement romand des entreprises de charpente
- CO-DIR comité directeur
- CO-GEST commission de gestion
- IDB l'industriel du bois
- Fonds MEC fonds patronal en faveur de la formation professionnelle
- CPP-SOR commission professionnelle paritaire du second œuvre romand
- SETRABOIS solution de branche du secteur bois de la construction
- CFPI commissions de la formation professionnelle initiale
- CFPS commissions de la formation professionnelle supérieure

BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE

ACTIF	2025			2024		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Caisse	655.80		655.80	655.80		655.80
Postfinance	320'869.32	1'063'683.65	1'384'552.97	209'223.52	787'348.86	996'572.38
Raiffeisen c/c	104'140.76		104'140.76	105'891.11		105'891.11
Trésorerie	425'665.88	1'063'683.65	1'489'349.53	315'770.43	787'348.86	1'103'119.29
Débiteurs	185'406.20	205'402.55	390'808.75	306'860.60	436'332.40	743'193.00
Correction de valeur sur créances	-8'900.00	-48'500.00	-57'400.00	-26'000.00	-47'000.00	-73'000.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	176'506.20	156'902.55	333'408.75	280'860.60	389'332.40	670'193.00
c/c frais du personnel	1'000.00		1'000.00	1'100.00		1'100.00
c/c FRECEM - Fonds MEC	261'110.29	-261'110.29	-	172'990.16	-172'990.16	-
Impôts anticipés à récupérer	486.57	-	486.57	1'046.86	-	1'046.86
Autres créances à court terme	262'596.86	-261'110.29	1'486.57	175'137.02	-172'990.16	2'146.86
Stock Classeurs moyens didactique CH		2'227.20	2'227.20		3'915.20	3'915.20
Stock Classeurs formation ME		9'443.20	9'443.20		10'301.60	10'301.60
Stock Classeurs formation CH	-	-	-	-	-	-
Stocks	-	11'670.40	11'670.40	-	14'216.80	14'216.80
Matériel promotionnel payé d'avance	-		-	-		-
Actifs transitoires	197'038.32	38'190.65	235'228.97	197'000.70	227'221.70	424'222.40
Actifs de régularisation	197'038.32	38'190.65	235'228.97	197'000.70	227'221.70	424'222.40
Parts sociales	1.00		1.00	1.00		1.00
Titres	172'520.00		172'520.00	162'260.00		162'260.00
Correction de valeur sur titres	-21'609.28		-21'609.28	-12'252.91		-12'252.91
Provision pour moins-value sur titres			-			-
Immobilisations financières	150'911.72	-	150'911.72	150'008.09	-	150'008.09
Installations informatiques	90'397.55		90'397.55	177'236.85		177'236.85
Mobilier et machine	4'371.20		4'371.20	9'590.20		9'590.20
Centrale téléphonique	1.00		1.00	1'961.90		1'961.90
Véhicule Fiat 500 L	1.00		1.00	1.00		1.00
Immobilisations corporelles	94'770.75	-	94'770.75	188'789.95	-	188'789.95
TOTAL DE L'ACTIF	1'307'489.73	1'009'336.96	2'316'826.69	1'307'566.79	1'245'129.60	2'552'696.39

BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE

PASSIF	2025			2024		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Créanciers	54'075.88	390'453.35	444'529.23	62'858.34	442'595.55	505'453.89
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	54'075.88	390'453.35	444'529.23	62'858.34	442'595.55	505'453.89
Créanciers sociaux et TVA	11'388.83		11'388.83	13'194.33		13'194.33
Autres dettes à court terme	11'388.83	-	11'388.83	13'194.33	-	13'194.33
Passifs transitoires	152'988.92	96'796.30	249'785.22	167'663.52	450'926.85	618'590.37
Taxes d'examen & cours FPS		41'860.00	41'860.00			-
Réserve sur créances incertaines	934.15	4'421.75	5'355.90	934.15	4'421.75	5'355.90
Provision promotion des métiers		15'000.00	15'000.00		15'000.00	15'000.00
Provision pour réformes		130'000.00	130'000.00			
Comptes de régularisation	153'923.07	288'078.05	442'001.12	168'597.67	470'348.60	638'946.27
Fonds soutien candidats championnats	100'500.00		100'500.00	100'500.00		100'500.00
Fonds pour actions diverses FRECEM	262'000.00		262'000.00	262'000.00		262'000.00
Fonds étude R&D	35'000.00		35'000.00	35'000.00		35'000.00
Fonds de réserve courant		185'000.00	185'000.00		185'000.00	185'000.00
Fonds HG commerciale		53'800.00	53'800.00		53'800.00	53'800.00
Fonds de réserve	397'500.00	238'800.00	636'300.00	397'500.00	238'800.00	636'300.00
Capital au 1er janvier	665'416.45	93'385.45	758'801.90	600'056.29	83'366.78	683'423.07
Amortissement perte antérieure			-			-
Bénéfice / Perte (-) d'exercice	25'185.50	-1'379.89	23'805.61	65'360.16	10'018.67	75'378.83
Capital au 31 décembre	690'601.95	92'005.56	782'607.51	665'416.45	93'385.45	758'801.90
TOTAL DU PASSIF	1'307'489.73	1'009'336.96	2'316'826.69	1'307'566.79	1'245'129.60	2'552'696.39

COMPTES ET BUDGET FRECEM

	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Charges générales	1'840'050.60	325'376.61	1'765'566.00	159'070.00	1'819'015.93	349'769.45
Charges du personnel	1'249'242.78	278'689.41	1'224'788.00	115'570.00	1'111'895.82	192'657.50
Frais de locaux	57'956.27	-	63'000.00	-	56'929.45	-
Cotisations aux associations faitières	100'007.27	-	92'908.00	-	98'183.94	-
Frais d'administration	140'169.06	2'885.40	135'800.00	3'500.00	255'262.03	112'611.95
Frais de séances et vacations	173'116.07	43'801.80	143'150.00	40'000.00	115'448.32	44'500.00
Amortissements	97'286.65	-	97'720.00	-	99'943.30	-
Assurances	4'274.90	-	3'200.00	-	3'316.40	-
Impôts	17'997.60	-	5'000.00	-	13'208.65	-
Charges extraordinaires	-	-	-	-	64'828.02	-
Imputation interne des charges générales	-	341'604.55	-	376'183.00	-	373'738.50
Produits généraux	-	312'786.95	-	276'000.00	-	320'985.92
Cotisations des entreprises membres	-	246'211.75	-	243'000.00	-	243'082.40
Produits divers	-	66'575.20	-	33'000.00	-	-
Industriel du Bois	453'715.76	409'760.29	505'177.00	443'200.00	439'631.39	437'864.95
Chiffre d'affaire publicités	-	298'530.25	-	344'000.00	-	335'778.00
Chiffre d'affaire abonnement	-	94'360.60	-	99'200.00	-	102'086.95
Frais de réalisation	149'839.34	-	181'500.00	-	198'522.57	-
Commissions d'agences	-	-	6'000.00	-	-	-
Pertes sur débiteurs / produits divers	-	16'869.44	1'000.00	-	22'501.35	-
Réserve	-	-	-	-	-	-
Imputation interne de la quote-part	303'876.42	-	316'677.00	-	218'607.47	-
Gestion fonds MEC	-	901'642.69	-	935'053.00	-	826'994.35
Contributions du fonds MEC	-	901'642.69	-	935'053.00	-	826'994.35
Prestations FRECEM	333'954.00	361'734.77	266'917.00	393'610.00	332'630.31	347'294.62
Solution de branche Sétraboïs	197'525.37	197'525.37	225'110.00	225'110.00	191'093.22	191'093.22
Secrétariat CCP-SOR	136'428.63	164'209.40	41'807.00	168'500.00	141'537.09	156'201.40
Total	2'627'720.36	2'652'905.86	2'537'660.00	2'583'116.00	2'698'407.68	2'763'767.84
Excédent de produits /charges	25'185.50	-	45'456.00	-	65'360.16	-
	2'652'905.86	2'652'905.86	2'583'116.00	2'583'116.00	2'763'767.84	2'763'767.84

COMPTES ET BUDGET FONDS PATRONAL MEC - FRECEM

	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Charges et produits généraux	439'794.19	1'190'360.06	463'037.86	939'500.00	498'523.68	976'330.56
Charges non spécifiques	273'636.70		328'546.29		396'869.77	9'659.40
Contribution des entreprises	90'524.49	1'013'067.61	81'250.00	939'500.00	84'965.45	966'671.16
Digitalisation FP	75'633.00		53'241.57		7'783.21	
Charges et produits extraordinaires		177'292.45			8'905.25	
Formations initiales ME + CH	519'386.42	140'448.55	574'182.03	132'750.00	551'581.02	165'149.10
Formation initiale AFP ME	845.62		704.69		628.24	527.50
Formation initiale CFC ME	150'719.69	55'522.05	153'737.35	71'000.00	161'940.90	65'882.50
Formation initiale AFP CH	6'610.94	2'000.00	6'144.22		3'625.58	2'000.00
Formation initiale CFC CH	53'041.68	17'881.85	103'502.04	20'000.00	97'690.21	31'334.40
Pilotage formation initiale Menuisier	231'908.68	65'044.65	281'486.70	41'750.00	277'824.87	64'261.10
Pilotage formation initiale Charpentier	76'259.81		28'607.03		9'871.22	1'143.60
Éditions MEC	40'257.55	52'953.20	30'330.00	44'320.00	57'252.65	44'355.70
Achats - acquisitions - variation de stock	39'569.70		30'330.00		56'953.65	
Ventes Éditions		50'733.10		42'320.00		42'559.40
Expédition	687.85	2'220.10		2'000.00	299.00	1'796.30
Promotion des métiers	275'973.43	118'929.71	306'449.16	81'500.00	151'562.68	121'046.90
Concours professionnels Menuisiers	153'094.57	77'385.71	148'669.53	33'500.00	62'305.36	80'000.00
Concours professionnels Charpentiers	35'909.65	30'000.00	33'771.56	30'000.00	36'574.55	29'000.00
Promotion des métiers Menuisiers	43'003.89	3'120.00	56'268.44	9'000.00	26'111.56	8'108.45
Promotion des métiers Charpentiers	43'965.32	8'424.00	67'739.63	9'000.00	26'571.21	3'938.45
Formation professionnelle supérieure	562'530.62	333'870.80	571'363.65	319'400.00	475'888.91	437'945.35
Technicien ES en technique du bois	1'563.75		12'500.00	11'000.00	28'982.01	2'590.35
Ancienne formation CECH					959.95	
Chef d'équipe charpentier (CECH)	20'846.10	3'645.00	29'805.31	21'450.00	9'319.78	
Contremaître charpentier (CMCH)	24'365.09	8'370.00	22'983.13		23'616.80	
Maitre charpentier (MCH)	16'525.39	5'355.00	18'959.69		6'951.65	
Gestion de la Formation ME (MOD GF)	10'314.20	24'400.00	33'559.53	23'670.00	8'002.74	81'530.00
Gestion de la Réalisation ME (MOD GR)	32'759.53	76'081.15	75'180.31	49'700.00	55'060.68	194'138.75
Gestion de mandat ME (MOD GM)	15'891.71	78'512.00	20'591.88	78'280.00	12'041.71	48'697.80
Gestion de projet ME (MOD GP)	33'855.86	39'600.00	47'123.91	39'600.00	15'802.97	13'200.00
Examen Professionnel ME (EP CPROJ)	91'051.90	66'223.90	58'415.63	83'800.00	49'310.74	24'725.90
Examen Créer & Concevoir ME (MOD CC)	224.50		1'845.63		1'759.33	
Gestion d'entreprise, niveau de base ME (MOD			1'000.00		46.20	1'480.00
Gestion d'entreprise, niveau avancé ME (MOD			1'000.00		296.88	
Examen professionnels supérieurs ME (EPS MME)	5'353.06		5'591.28		2'727.87	14'365.00
Pilotage formation supérieure Menuisier	249'483.00	10'038.75	190'981.10	11'900.00	233'116.67	57'217.55
Pilotage formation supérieure Charpentier	60'296.53	21'645.00	51'826.25		27'892.93	
Total	1'837'942.21	1'836'562.32	1'945'362.70	1'517'470.00	1'734'808.94	1'744'827.61
Excédent de produits /charges		-1'379.89		-427'892.70	10'018.67	
	1'837'942.21	1'837'942.21	1'945'362.70	1'945'362.70	1'744'827.61	1'744'827.61

F R E
+ C
E M

Chemin de Budron H6
1052 Le Mont-s/Lausanne
Tél. 021 652 15 53
info@frecem.ch
frecem.ch